L'hebdomadaire des Socialistes

Vendredi

Deuxième année - N°71 - Vendredi 21 septembre 1990 - ISSN 0995-0583 - Prix 5F

SOMMAIRE

2
Séminaires de rentrée

3
Pierre Mauroy

4

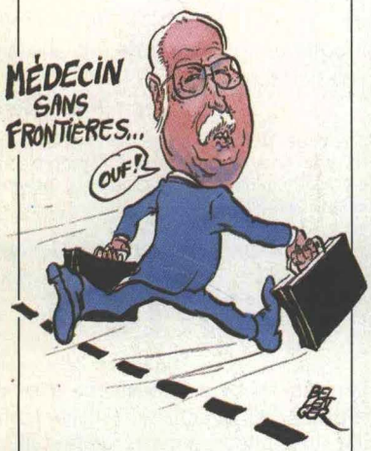

Sortie en forme d'aveu

5
Bordeaux contre Chaban

6
La perte de crédit de la banque verte

7
A la Réunion

8
Plan emploi n°3

11
Saddam Hussein : ambition et violence

13
Virgil Tanase

15
Cinéma dans le Gers



Fondation Jean-Jaurès

POLITIQUE

Le projet en préparation

C'est parti ! Les socialistes se sont engagés sur la voie de la préparation d'un projet pour la France. Première phase : l'audition de 500 personnalités françaises et étrangères avant la consultation des militants dans les sections.

D'ici à la mi-novembre, celles-ci, organisées en cinq groupes de travail (1) animés par Michel Charzat, devront faire part aux responsables du projet de leurs réflexions sur l'état de la France, la place de notre pays sur la scène internationale, la crise du politique, les rôles de l'Etat et du marché et toutes les questions de société. Ces intellectuels proviennent des milieux les plus variés et débordent largement des rangs de la gauche. Ainsi, le géographe Yves Lacoste, l'historien Jacques Berque, l'économiste Jean-Michel Quatrepoint, Stéphane Hessel, Jean-Pierre Cot, Edgard Pisani, Mohamed Charfi, ministre tunisien de l'Education, Claude Cheysson, Adam Michnik, Emmanuel Todd, ont été consultés.

Matériau brut

Dans un premier temps, leurs analyses seront retranscrites dans le but d'établir un matériau brut, sans esprit de synthèse. Dans trois mois, ces contributions seront mises à disposition.

D'ici là, le séminaire PS-gouvernement devait consacrer une journée au projet, le 19 septembre. En outre, le 29 septembre, Michel Charzat présentera au comité directeur un texte très ouvert, et un inventaire des questions posées, qui seront ultérieurement envoyées dans les fédérations.

Le 16 novembre, une convention du PS devrait adopter le questionnaire. Ce sera le point de départ de la seconde phase de la préparation du projet, qui associera les militants. Il reviendra ensuite aux fédérations d'organiser, pendant six mois, des consultations locales avec les responsables des syndicats et des mouvements associatifs dans les départements. "A partir de novembre, le projet sera l'affaire des militants, souligne Jean-Yves Autexier, coordinateur du projet auprès de Michel Charzat. Auparavant, nous aurons essayé d'ouvrir toutes les pistes. Cette démarche nous permet de mettre en phase les intellectuels et nos adhérents."

Enfin, au printemps prochain, les responsables du PS prendront la plume pour tirer toute la substantifique moelle de ce vaste débat et composer un projet adapté à la situation de la France en cette fin de siècle.

Jean-Pierre Bedeï

(1) Les groupes de travail chargés de préparer les auditions travaillent sur les thèmes suivants : le lien social (intégration, histoire), l'économie et la société d'économie mixte, le nouvel équilibre international, la sociologie (réflexion sur l'après-marxisme) et la culture.

Vendredi
10, rue de Solferino
75333 Paris Cedex 07
Téléphone : 45.56.77.00
Télex : 200 174 -Télécopie : 45.51.47.03

Directeur de la publication : Bernard Roman

Rédactrice en chef : Lyne Cohen-Solal
Directeur de la rédaction : Jacques Garat
Secrétaire gal de la Rédaction: Jacques Goubin
Comité de rédaction : Pierre Brana, Claude Estier, Max Gallo, François Hollande, Jean-Jack Queyranne, Françoise Seligmann

Secrétaire de Rédaction : Vanda Gervasio
Adjoint : Taoufik Khatib
Maquette : Flavienne Allar

Service Photo : Pascal Lebrun

Administration :
Sylvie Foulon - Annick Jacquet

Publicité : Pyramid Conseil - Paris
Tél. 43.48.07.82

Conception graphique : Studio Tapage - Lille
Photogravure, montage : Dawant - Paris
Impression : Avenir Graphique - Torcy
Routage : Inter-routage - Aubervilliers
Bottin-direct (Paris)

N° Commission Paritaire : 10.889

Vendredi est édité par la SARL SOPRECO
Co-gérants : Léon Fatous - Bernard Roman

Crédits Photo : Sipa-Press (couv) ; AFP (p.5) ; J. Witt / Sipa-Press (p.6) ; D.R. (p.7) ; Goyhenex / Sipa-Press (p.8) ; Louis Monier (p.13) ; autres PL.

Ce numéro a été tiré à 278.000 exemplaires

Femmes : modernité, égalité

Dans la foulée de l'université d'été du PS, le secrétariat national du PS aux Droits des femmes, en liaison avec le secteur Formation, a organisé sa propre université d'été, à Martigues.

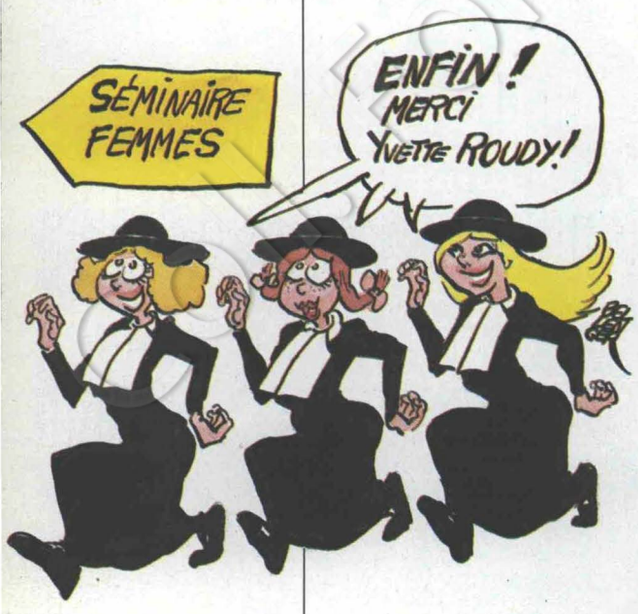

Pour Yvette Roudy, secrétaire nationale aux Droits des femmes, ce stage spécifique était nécessaire, car "les idées nouvelles, comme l'égalité, même après cinquante ans, ont du mal à faire leur chemin..."

Opinion largement partagée par la centaine de participantes -venues de toute la France et aux origines militantes et professionnelles diverses- à ces journées riches en débats et témoignages, articulées autour de trois thèmes principaux : égalité professionnelle, décentralisation, solidarités internationales.

Marcel Debarge, secrétaire national, ouvrit l'université par un exposé de politique générale. Puis, Pascale Crozon, déléguée régionale (Rhône-Alpes), anima la première journée consacrée à l'égalité professionnelle et au bilan de la mise en œuvre de la loi Roudy de 1983. Des interventions des déléguées régionales confrontées à la réalité du terrain, comme de celles des spécialistes, telle Christiane Gilles, chef de la mission Egalité professionnelle au secrétariat d'Etat aux Droits des femmes, il ressortait que l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes n'était pas encore reconnue comme une valeur à part entière dans l'entreprise.

L'accent fut mis sur le nécessaire lien entre le dispositif de modernisation négociée des entreprises récemment adopté par le ministère du Travail et de l'emploi et l'égalité professionnelle, considérée comme un élément moteur de la modernité. L'une des résolutions du stage fut que, dans ce cadre, soit rendue obligatoire l'instauration par l'entreprise d'un plan d'égalité. Les stagiaires demandaient en outre que "toute entreprise bénéficiant d'une aide de l'Etat s'engage vers l'égalité professionnelle."

Michèle André, secrétaire d'Etat aux Droits des femmes rappelait que "cette question de l'emploi des femmes et de l'égalité était au cœur de l'action de ses services, de même que la lutte contre le chômage et le harcèlement sexuel."

La deuxième journée animée par Marie-Claude Nectoux et Odette Casanova, consacrée à la décentralisation, permit aux nombreuses (et futures) élues présentes de parfaire leur connaissance des lois de 1982 (Defferre) et 1990 (Joxe) et d'en tirer un premier bilan. Il fut demandé que le projet de loi en préparation sur le statut de l'élu social prenne en compte les contraintes familiales.

La journée animée par Colette Gadioux sur les solidarités internationales fut, de l'avis de toutes, la plus émouvante, par les témoignages de femmes algériennes, chiliennes et d'Europe de l'Est. Dans le communiqué final, "les femmes socialistes demandent à François Mitterrand et à Michel Rocard que les droits des femmes redeviennent une priorité du gouvernement."

Un seul regret : le programme était si chargé que peu profitèrent de la mer, encore chaude en cette fin d'été, et si proche...

Ghislaine Toutain

Droite : le vent de la résignation

La confédération RPR-UDF, rebaptisée UPF (Union pour la France), existe-t-elle concrètement depuis le dernier week-end. La droite est-elle sortie de son atonie ? Un vent de résignation souffle sur l'opposition où, par défaut, surnagent Giscard et Balladur.

Trois phrases pour Chirac, quatre pour Giscard. Le chœur n'aura pas duré plus de deux minutes. Si, de l'aveu du président du RPR, "il n'a pas été nécessaire de discuter très longtemps pour arriver à une position commune", il n'en a pas été de même des tractations qui ont précédé la première apparition publique de l'UPF. "Le trac pour une première déclaration", expliquaient certains des participants aux états généraux de l'opposition à Saint-Maximin. Tout de même, ouvrir l'UPF sur une approbation de la politique de François Mitterrand témoigne d'une ironie du sort que les deux leaders de la droite ont dû modérément apprécier. Et qu'il faille en passer par une reprise du duo, dont le spectacle lui a fait tant de mal dans le passé, n'est pas pour rassurer sur l'état de la droite.

La phase de décomposition nécessaire, selon Raymond Barre, à la recomposition, est loin d'être achevée. N'entrons-nous pas plutôt dans l'ère des grandes glaciations ? Un bureau politique a, certes, été coopté, où il ne manque, de Michel Noir à Charles Pasqua, en passant par Pierre Méhaignerie et François Léotard, aucun des présidentiables potentiels ou illusoires. Difficile toutefois de trouver du ressort quand les ambitions sont toujours aussi multiples.

L'échec de la rénovation

Les différentes réunions de l'été auront surtout montré la mauvaise santé des composantes de la droite et justifié l'étalage des rancœurs et des impuissances. Au CDS, la stratégie et le leadership de Pierre Méhaignerie ont été brutalement contestés. Au PR, les léotardiens ont vu échouer une à une toutes leurs tentatives. Il est vrai que toute volonté d'autonomie se heurte aujourd'hui à l'encerclement giscardien. Jouant avec un art consommé des petites et moyennes ambitions, l'ancien président de la République aura vu tomber dans son escarcelle pas mal de poissons-pilotes. Et, de François Bayrou à Charles Millon, certains de ceux des rénovateurs qui lui avaient demandé de s'effacer pour les européennes de 1989. La constitution de l'UPF consacre l'échec de la rénovation. Ses protagonistes se sont dispersés : qu'y a-t-il de commun aujourd'hui entre Philippe Séguin, Michel Noir, Charles Millon et Alain Carignon ? Et la tentative désespérée de prolongement autour de Léotard, Noir et Barzach, avec le soutien tacite de Méhaignerie, a fait long feu. L'échec de la Force unie, après celui de la candidature Veil, rend la stratégie alambiquée d'indé-

...suite page 5



Horizon projet

La motion finale de notre congrès nous invitait à "élaborer un projet pour la France de l'an 2000, en associant toutes les forces vives du pays." Nous en avons discuté mercredi et jeudi à Joué-les-Tours lors du séminaire de la direction du Parti. Avec l'ensemble du bureau exécutif. Puis avec le Premier ministre et une partie des ministres socialistes de son gouvernement. Bref, le projet est lancé !

Elaborer un projet ? Je vois déjà le chœur des sceptiques, des aigris et des frileux se renfrogner : une telle démarche ne serait-elle pas trop ambitieuse, au mieux inutile, au pire dangereuse ? Bien au contraire, je la crois pour ma part salutaire.

Nous avons bâti notre projet pendant les années 70. Nous serons au pouvoir depuis plus de dix ans, lors des prochaines échéances électorales. Avec les conséquences que cela comporte : des insuffisances inévitables à expliquer, une difficulté à penser au long terme en naviguant au plus près dans le cortège des problèmes quotidiens, la nécessité d'aborder cette dernière décennie du siècle avec un nouveau souffle, de nouvelles perspectives, ayant largué certaines amarres pour en retrouver d'autres.

Nous devons prendre en compte, de surcroît, les mutations exceptionnellement profondes et rapides que le monde a vécues ces dernières années : le développement de la sphère financière et ses dérapages, l'internationalisation de l'économie et ses contraintes, l'édification de l'Europe et ses limites, la révolution de l'Est et ses interrogations. Tout cela mérite réflexion pour les socialistes. Tout cela suscite beaucoup d'interrogations. Mais, pour y répondre, nous avons trois certitudes.

- *D'abord nous devons adopter une démarche ouverte, écouter les autres, "aller chercher le miel dans toutes les ruches" avant d'arrêter entre nous les orientations que nous proposerons aux Français ;*
- *Ensuite, nous devons intégrer à sa juste place la dimension européenne et internationale des problèmes. Dans l'élaboration et la conception du projet bien sûr. Et pourquoi pas en définissant avec nos partenaires de l'Union des partis socialistes de la Communauté européenne une charte d'objectifs communs ?*
- *Enfin, nous devons avoir pour ambition de retrouver des repères idéologiques, de reformuler des propositions novatrices, de redonner du sens à notre action. Du sens, c'est-à-dire à la fois une direction et une signification. "Horizon projet", pour nous tous, comme pour chacun de nous.*



Vu par les déssinateurs de "Vendredi"

Une sortie en forme d'aveu

Aplomb, impudence et indélicatesse -pour le moins- : c'était hier. Aujourd'hui, Jacques Médecin trouve le salut dans la fuite. Interview de Jean-Hugues Colonna, qui mène le combat depuis des mois.

"Vendredi" : Qu'est-ce qui a pu conduire Jacques Médecin à démissionner de ses mandats, et à évoquer sa "lassitude" ?

Jean-Hugues Colonna : Rappelons les principaux faits. En premier lieu, une plainte pour ingérence déposée en février 1989 par le général Binoche, Max Cavaglione, Pierre Joselet et moi-même, suivie d'une inculpation. Médecin et son staff d'avocats multiplient alors les requêtes sur des aspects de forme pour retarder les procédures sans jamais avancer le moindre argument de fond sur ce qui lui est reproché, concernant l'affectation de fonds publics.



En second lieu, la scandaleuse situation fiscale du maire de Nice qui, depuis une dizaine d'années, refusant de payer ses impôts, incitait ses concitoyens à l'incivisme fiscal, situation qui a fini par donner lieu à une hypothèque d'une quinzaine de millions de francs sur sa villa de Nice et à une condamnation par le tribunal administratif à verser plus de 2 millions de francs.

Enfin, le jugement provisoire de la Chambre régionale des comptes, jugement accablant s'il en est pour Jacques Médecin qui, dans les opérations de renégociation de la dette de la ville de Nice, devra justifier l'affectation de 5 millions de francs transférés aux Etats-Unis par la belle Mlle Arnulf, collaboratrice de Lucien Salles, directeur de l'entreprenante association Nice-Opéra.

Pendant ce temps, constatant une impunité devenue légendaire et inexplicable, l'opinion publique niçoise s'était résignée à subir, pour les uns, et, pour une majorité, à rejeter en bloc les attaques portées contre Médecin. Mais le mur de l'opinion publique locale a fini par être percé. Parallèlement, l'entourage immédiat du maire de Nice a ouvert une guerre de succession. La fébrilité et les manœuvres parricides des barons et des acteurs du médecinisme ne sont pas étrangères à la chute du moral de l'homme fort de la ville ni à sa décision de ne pas désigner de successeur. Après lui... le séisme.

C'est dans ce contexte qu'intervient son départ soudain pour le Japon. Départ suivi de la diffusion massive d'une lettre aux Niçois dans laquelle il s'érige encore en victime d'un complot socialiste, avoue sa lassitude et exprime son amertume devant l'absence de solidarité des leaders nationaux de la droite. Cependant, cette lettre fait l'impasse sur les explications que les Niçois sont en droit d'attendre.

Et puis, coup de tonnerre, le matamore démissionne. Qui pouvait croire que celui qui se prétendait, il y a quelque temps encore, tel Bayard, "sans peur et sans reproche", jetterait si rapidement l'éponge ? On peut se demander si la vérité - connue de Jacques Médecin - n'est pas plus grave que ce que l'on connaît. Quoiqu'il en soit, cette démission est révélatrice de faiblesse, elle est ausi un aveu. Jacques Médecin est victime de ses pratiques.

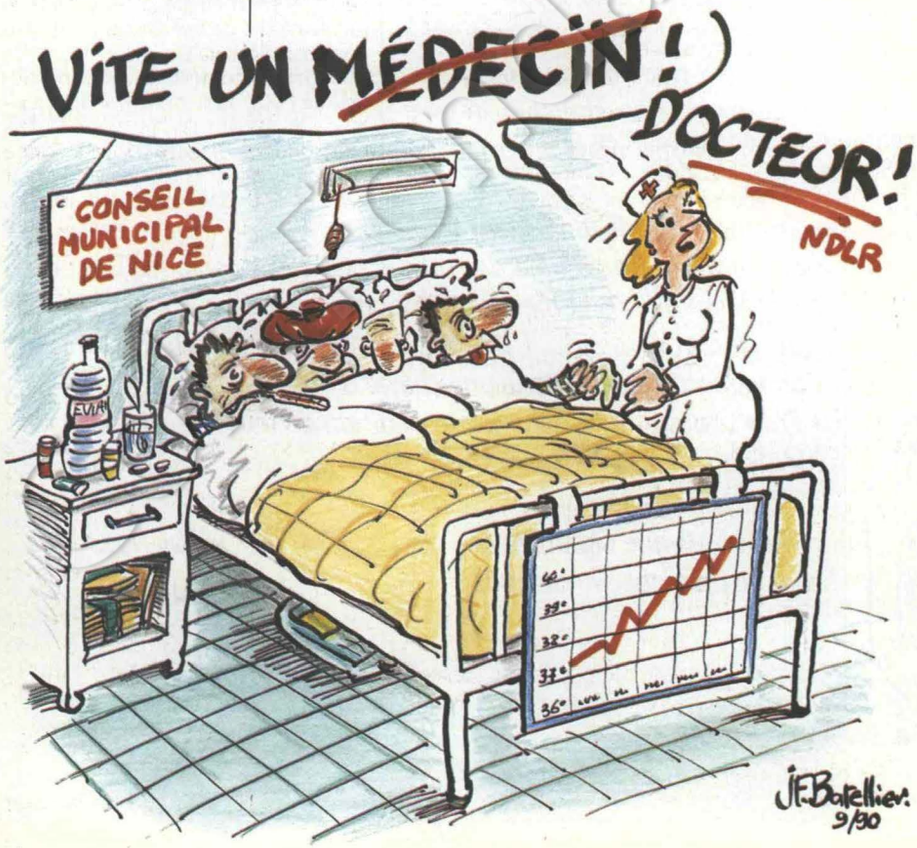

Il a abdiqué mais, à Nice, le médecinisme demeure.

Aujourd'hui, l'important est que la vérité soit complètement révélée. Le départ de J. Médecin n'est qu'une étape franchie. Le combat des socialistes niçois ne se limite pas à un homme, il vise les pratiques antidémocratiques et occultes d'un système dont ils veulent la disparition complète. J. Médecin rejoint donc l'Argentine protectrice de Menem. S'il est encore des Niçois pour pleurer ce départ, quelle doit être leur stupéfaction à lire la presse -"Nice matin" excepté- dans laquelle aucun regret n'est exprimé, mais plutôt un soulagement ! La classe politique tout entière respire. J. Médecin est parti en fuyard coupable, sans noblesse, n'entraînant aucun regret.

Faut-il souhaiter de rapides élections municipales ?

Les consignes de la droite (contre l'alliance avec le Front national), reprises par le maire de Cannes, Michel Mouillot, sont incompatibles avec le testament politique de Médecin, et cela l'embarasse. Si les conseillers médecinistes décidaient de démissionner (ils sont 51 sur 69, et il faudrait 33 démissions pour provoquer l'élection d'un nouveau conseil municipal), la droite risquerait de se refaire une virginité en présentant des hommes neufs, sans que le système mafieux de Médecin ne soit démantelé. Il faut que la justice aille jusqu'au bout, qu'elle fasse la lumière sur ce système. Les socialistes sont décidés à multiplier les procédures pour y parvenir.

Propos recueillis par Maryline Trassard

De la politique au football : le système Chaban

La crise des Girondins de Bordeaux n'a vraisemblablement pas connu son épilogue. Soutenu à bout de bras par Jacques Chaban-Delmas, le président du club, Claude Bez, est toujours sous le coup d'enquêtes. François-Xavier Bordeaux, président du groupe socialiste municipal, explique le système Chaban.

"*Vendredi*". Quel fut l'historique et quels sont les enseignements que tirent les élus socialistes de la crise des Girondins de Bordeaux ?

Francois-Xavier Bordeaux. Cette crise marquera un étape dans le football français. La constante augmentation des budgets pose des questions qui n'ont pas encore été résolues. Le conseil municipal de Bordeaux a été alerté en début d'année avec la communication du bilan de la saison 1988-89 faisant apparaître un trou de près de 120 millions de francs. Les dépenses étant deux fois plus importantes que les recettes, l'hémorragie financière ne pouvait être stoppée en quelques semaines ou en quelques mois. Nous estimons aujourd'hui, bien qu'aucun autre document ne nous ait été communiqué, le trou à plus de 200 millions. Comment se fait-il qu'on ait pu en arriver là sans mettre en place des garanties de fonctionnement tout à fait classiques dans un club de ce niveau ? Déjà, il y a deux ans, un contrôle fiscal avait révélé de graves anomalies. Et depuis cette date, il n'y a plus de trésorier ; le président Bez cumule toutes les fonctions. 10 des 54 millions du centre de Haillan, financé en totalité par des fonds publics (la région Aquitaine, le département de la Gironde, la ville de Bordeaux) n'ont pas été versés aux entreprises qui l'ont construit. Nous réclamons, comme Roger Bambuck au moment du rapport Sastre, un minimum de contrôle, de clarté, de transparence.

Cette affaire vous paraît-elle caractéristique du système de gestion de Jacques Chaban-Delmas ? Qu'est-ce qui pousse le maire de Bordeaux à soutenir Claude Bez aussi fort ?

Cette affaire aura montré, à la stupéfaction des Bordelais, que la gestion mise en place par Jacques Chaban-Delmas n'était pas aussi claire que le prétendait l'ancien inspecteur général des finances. Avec le temps, il a bâti un système fondé sur un réseau d'amitiés, de relations, à l'écart de tout contrôle. Jacques Chaban-Delmas, qui se veut une grande conscience, a pu donner à un homme qui manie l'injure, la menace et utilise l'argent des contribuables avec la plus grande liberté, une partie des clefs de la ville. Claude Bez a constitué un véritable système dans le système. Derrière le club des Girondins, et subventionnées par lui, ont fleuri un certain nombre de filiales à caractère familial et qui ne sont soumises à aucun contrôle. L'argent des contribuables a alimenté ce système sans que le maire de Bordeaux s'en inquiète. Une fausse respectabilité masque des pratiques qui sont inacceptables, à Bordeaux comme à Nice. Tout le monde se demande, à Bordeaux, quels sont les liens qui unissent Chaban et Bez. Certains silences pèsent très lourd et font beaucoup de bruit.

Que répondez-vous à ceux qui pensent que Chaban-Delmas vous a piégé en vous



▲ *François-Xavier Bordeaux*

mettant au défi de renflouer le club ? Comment appréciez-vous les solutions du maire de Bordeaux ?

Les conseillers socialistes et radicaux de gauche n'ont pas souhaité cette crise. Le 24 avril 1989, j'ai demandé audience à Jacques Chaban-Delmas. Je lui ai dit que nous avions connaissance de graves irrégularités. Le 5 septembre 1990, nous avons proposé un plan de sauvetage du club en évitant toute polémique politique. Des hommes d'affaire, des sponsors sont prêts à aider les Girondins de Bordeaux. A condition que l'actuel président s'en aille, que les comptes soient clairs. Un industriel ne peut s'engager sans connaître l'état des lieux financier ! Jacques Chaban-Delmas nous a demandé par ultimatum d'amener un chèque ; c'est une caricature du débat public. On ne régle pas des problèmes aussi importants par une pirouette. Jacques Chaban-Delmas n'a pas, lui, de plan. Son seul plan, c'est toujours le même : faire payer le contribuable. La ville, qui s'est engagée en garantie d'emprunt pour 60 millions, va devoir payer à la place du club. L'an prochain, grâce à Claude Bez, c'est l'équivalent de 6 milliards de centimes qui seront sur les feuilles d'impôt des contribuables bordelais. Est-ce aux contribuables de payer toujours plus pour le football professionnel ?

Ne vaut-il pas mieux gérer ces activités comme des entreprises privées avec des partenaires privés ?

Propos recueillis par B.C.

...suite de la page 3

pendance dans l'interdépendance (à moins que ce soit le contraire) de Méhaignerie suspecte aux yeux de ses propres troupes. Au point de mettre en cause l'existence d'un groupe UDC autonome à l'Assemblée. L'annonce par Pierre Méhaignerie de ne pas voter le budget, sans même attendre le verrouillage de l'UPF, ayant de toute façon contribué à le rendre peu opératoire. Quant à François Léotard, la multiplicité de ses volte-face, l'accumulation des échecs, ont passablement défraîchi son image. Dernière en date, sa tentative de désenclaver le PR d'une UDF giscardisée, en créant un groupe parlementaire, s'est heurtée, au sein même de sa propre formation, à une levée de boucliers. Léotard, à qui l'on prête l'intention de jouer son mandat de président du PR sur l'alliance avec le Front national, pourrait être à la merci de Giscard : on se résigne de plus en plus, au PR, à sa candidature présidentielle. Giscard choisira-t-il un Léotard ligoté à la tête du PR ou un homme à sa botte ?

Giscard et Balladur sur le devant de la scène

Les deux pionniers de la confédération, Giscard et Balladur, tiennent le devant de la scène. Rien d'étonnant, avec la constitution de l'UPF. Balladur recueille les fruits d'une stratégie inaugurée par son article du "Monde". Le RPR est, certes, momentanément apaisé, mais ni Chirac en proie au doute, ni Alain Juppé ne semblent lui donner quelque élan. Les positions équivoques de Le Pen sur la crise du Golfe offriraient pourtant une opportunité que, malgré les appels à l'électorat du FN, la droite semble bien en peine de saisir. Plus par défaut que par enthousiasme, Giscard et Balladur surnagent. Mais, comme l'avait déjà remarqué pour le premier un grand personnage, le problème des deux hommes reste, plus que jamais, le peuple.

Rien n'indique que Giscard, au-delà de l'UDF, ait su durablement reconquérir les faveurs de l'opinion : le dernier sondage "Figaro"-Sofres donne 39% de Français qui aimeraient lui voir jouer un rôle dans l'avenir, soit un score équivalent à celui d'après sa défaite de 1981. Pour Edouard Balladur, la route semble encore plus longue : le même sondage indique 23%, et il n'est de secret pour personne que c'est plus vers Charles Pasqua que de son côté que penche le cœur des militants RPR.

Personne ne doute que Giscard fera tout pour revenir à l'Elysée. Cette volonté semble avoir dicté sa conduite pendant les événements du Golfe. Ses plus fidèles lieutenants (de Charette et d'Ornano) lui ont d'abord prêté leur voix en jouant les boutefeux. Puis, il a inspiré le discours aigre de Charles Millon à l'Assemblée. Pour finir par reprocher au président une attitude trop ferme. La foi des sondages et la montée des tensions ont dû le convaincre que ces banderilles seraient vite considérées comme des manquements à la solidarité nationale et, comme tels, mal vus des Français.

Bernard Chaouat

Fondation Saint-Simon

L'ENDETTEMENT DES AGRICULTEURS

La perte de crédit de la banque verte

Michel Charasse aime mettre les pieds dans le plat. En déclarant : "le Crédit agricole n'a comme souci que de faire du blé sur le dos des agriculteurs", le ministre du Budget pose le réel problème des paysans : un endettement excessif encouragé de tous temps par la banque verte. Mais aussi -il est vrai- par les pouvoirs publics qui n'ont plus de moyen d'action sur la banque.



Depuis longtemps, le bon sens ne passe plus par le Crédit agricole. Yves Barsalou, président de la Caisse nationale du Crédit agricole, n'en perd pas pour autant le nord : le coût du plan de solidarité avec les agriculteurs en difficulté, présenté par l'établissement bancaire, s'élève à 200 millions de francs. C'est peu et ce chiffre -dit-on au ministère de l'Agriculture- est surévalué. 200 millions face aux 4,5 milliards de bénéfice réalisés cette année, ce n'est rien. Tout au plus le prix auquel les dirigeants de la Fédération nationale du Crédit agricole entendent se refaire une virginité auprès des agriculteurs. Trois mesures sont annoncées : le déblocage d'un milliard de francs de prêts de trésorerie à 4% pour les jeunes agriculteurs et à 6% pour les autres, en substitution de prêts au taux du marché ; le décalage de "la partie capital" de l'annuité des prêts non bonifiés, la mise en place de prêts de consolidation au taux réduit de 8,75%. Bref, des apports de trésorerie, qui viennent compléter les mesures d'urgence adoptées par le gouvernement. Une opération "pompier" de plus. Pas de quoi déclarer -comme le fait M. Barsalou- que : "le Crédit agricole reste le compagnon du monde agricole dans les bons comme les mauvais jours".

Un endettement excessif

Sur le terrain, les agriculteurs ne s'y trompent pas : le "Crédit" n'est plus leur banque. La crise actuelle de l'élevage révèle en fait une fragilisation grandissante des exploitations : de 1980 à 1988, l'endettement moyen par exploitation a crû de 37% en francs constants : 370.000 francs en moyenne fin 1988, soit 13% de plus que fin 1987. Un été trop sec, un pépin sanitaire, un dérèglement sur les marchés et c'est le bouillon. Résultat : depuis 1980, un nombre croissant d'exploitations agricoles en situation d'insolvabilité. La crise actuelle -une double sécheresse, un effondrement des cours de la viande ovine et bovine- illustre parfaitement cette précarité. Et les limites du mode de production "unique, laïc et obligatoire", généralisé dans les années 60.

Les mesures de soutien, nationales et européennes, aux agriculteurs rendent quasi obligatoires une spécialisation et une intensification des productions. Pour obtenir un prêt bonifié ou une dotation d'installation, un agriculteur doit présenter un plan conforme aux exigences productivistes. Sinon, pas d'agrément des pouvoirs publics ni des chambres consulaires, pas de prêts du Crédit agricole. Les paysans restent condamnés à des investissements sans cesse grandissants pour des marges de plus en plus faibles. Les années 80, par l'introduction des mécanismes de régulation des marchés, ont fait sauter les filets de sécurité. Aujourd'hui, les paysans se sentent floués.

Henri Nallet, le ministre de l'Agriculture, a bien compris la nécessité de réadapter la politique agricole : il prépare actuellement un plan de restructuration des filières ovine et bovine. Après les mesures d'urgence, un dispositif structurel devrait être mis en place. Difficulté : le gouvernement ne dispose plus de l'instrument financier que constitue le Crédit agricole. Depuis sa privatisation voulue envers et contre tous par François Guillaume, alors ministre de l'Agriculture du gouvernement Chirac, la banque verte est autonome. Ses intérêts ne passent plus par les campagnes françaises. Quoiqu'elle en dise.

Les efforts budgétaires de l'Etat envers l'agriculture sont conséquents, mais limités, au regard des besoins. Sans complément du Crédit agricole, le marasme risque de s'approfondir. François Guillaume aurait dû y réfléchir à deux fois avant de faire plaisir à ses amis RPR de la nomenclatura agricole. Aujourd'hui, du fond de sa Meurthe-et-Moselle, il doit se retourner dans sa laiterie.

Philippe Navarro



La Réunion : de l'assistance à la cohésion sociale

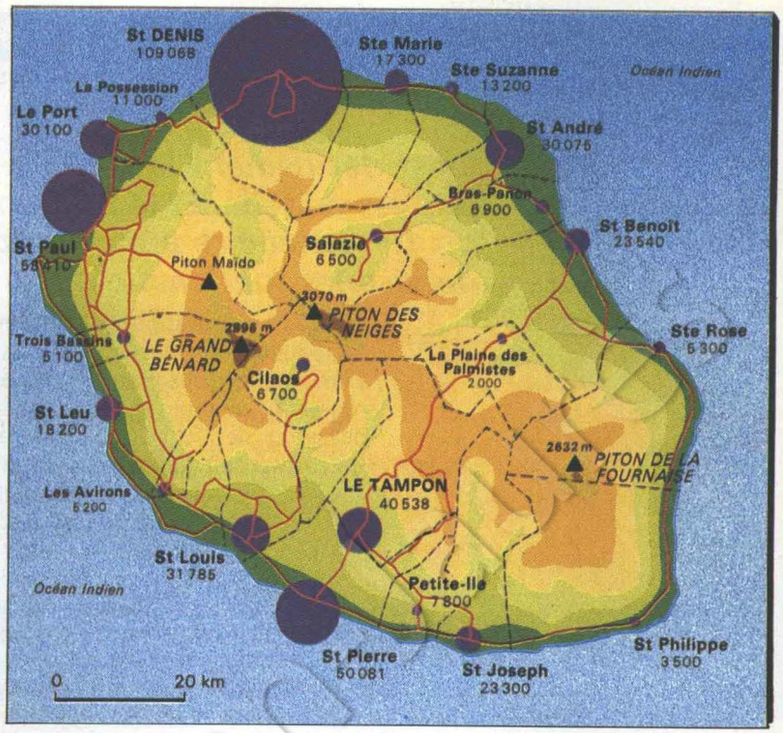

Les retards accumulés par la Réunion sur les plans économique et social rendent urgente la mise en place d'une politique visant à réduire les inégalités vis-à-vis de la métropole. Mais c'est la formation qui permettra d'assurer à plus long terme l'avenir de l'île.

Halte à la perversion du RMI à la Réunion ! Le 30 août, le préfet Daniel Constantin a poussé un cri d'alarme en direction notamment des ouvriers agricoles. Il a annoncé que les bénéficiaires du RMI qui refuseront de couper la canne à sucre -alors qu'ils en ont la capacité ou l'expérience- se verront supprimer leur allocation. Cette menace, assortie de sanctions, avait pour but d'enrayer la pénurie croissante de main d'œuvre dans les plantations. Car les journaliers, très mal payés et non déclarés, pour la plupart, par les grands propriétaires, n'avaient pas mis longtemps à faire leur compte : le RMI leur assurait dans l'oisiveté un revenu supérieur au maigre salaire que leur rapportait le travail harassant de la coupe de la canne. Il avaient donc déserté les exploitations agricoles pour vivre de la nouvelle allocation de solidarité instituée par le gouvernement Rocard. "Certains ont cru que c'était de l'argent gratuit et ils n'ont pas intégré la contrepartie, c'est-à-dire l'insertion", explique un cadre communal de Saint-Denis. Une telle conception risquait de porter un rude coup à la principale ressource de l'île : le sucre de canne. C'est pourquoi les autorités locales ont réagi avec fermeté.

Des inégalités criantes

Cette affaire est très significative de la mentalité d'une population d'outre-mer trop longtemps maintenue dans l'assistance. Elle témoigne aussi de la gravité de la situation économique et sociale de l'île. A la Réunion, les chômeurs représentent 39% de la population active. Sur près de 600.000 habitants, 44.000 touchent le RMI. Ce département, qui représente 1% de la population française, rassemble 10% des allocataires nationaux ! Au point d'être un véritable gouffre, puiSque la Réunion se voit attribuer un milliard de francs sur les 6,5 que l'Etat apporte au versement du RMI !

Ces disproportions recouvrent également de criantes inégalités. Le RMI s'élève à 1.600 F soit 20% de moins qu'en métropole. Un écart qui a pour but de marquer une différence avec le SMIC réunionnais (3.200 F nets) inférieur de 22% à celui versé dans l'Hexagone. En revanche, le salaire des fonctionnaires de l'île est majoré de 50% par rapport à celui du reste du pays. Des injustices que relève le socialiste Christophe Payet, maire de Petite-Ile, une commune de 9.000 habitants : "Le système actuel considère que la vie n'est pas chère pour les pauvres, puisque le SMIC est moins important qu'en métropole, mais qu'elle n'est pas bon marché pour les fonctionnaires, puisque leur traitement est augmenté de 50%. Cette distorsion pose bien tout le problème réunionnais."

Pour tenter de dégager des solutions, le gouvernement propose deux orientations : "égalité sociale" et "développement économique". Un alignement du SMIC sur celui de la métropole et une adaptation du modèle de rémunération des fonctionnaires sont envisagés. Mais rien ne se fera sans concertation avec les partenaires locaux. Car il pourrait être dangereux de précipiter certaines échéances : "Si on aligne le SMIC sur celui de la métropole, cela créera des difficultés aux agriculteurs qui, déjà, n'arrivent pas à déclarer régulièrement leurs employés à cause des charges sociales, explique Christophe Payet. Il faudra appliquer des mesures de compensation. En revanche, le commerce et certaines industries peuvent supporter une revalorisation du SMIC sur la base de l'hexagone. En réalité, il faut négocier branche par branche." Jean-Claude Fruteau, premier secrétaire fédéral, ajoute : "Les syndicats et le patronat sont d'accord pour demander au gouvernement des mesures d'accompagnement. Il ne faut pas que cette mythologie de l'accompagnement bloque tout. Il faut moduler ces aides en fonction des secteurs. Car, dans certains domaines, on pourrait aligner le SMIC sans mettre en péril l'économie. Mais là, on ne pourra pas compter sur la négociation pour rattraper 20% de différence. Il y aura une épreuve de force, et le gouvernement devra montrer quelle est sa volonté politique".

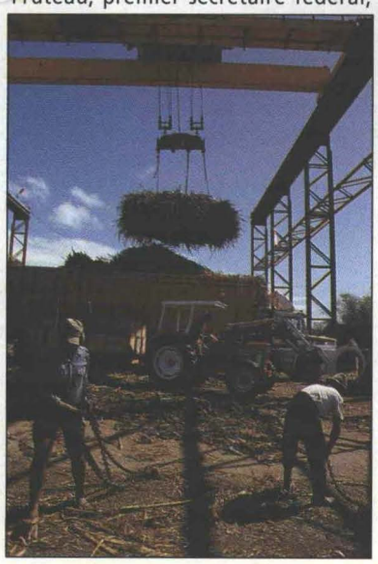

Le salaire rapporté par le travail harrassant de la coupe de la canne à sucre inférieur au RMI.

En attendant, les élus s'efforcent de réduire les inégalités sur le terrain. D'abord en contribuant à la mise en place du RMI qui, malgré ses "effets pervers", permet à toute une frange de la société de ne pas sombrer dans l'indigence et de bénéficier d'une couverture sociale. "C'est tout de même une réforme fantastique et ses abus sont limités, constate Gilbert Annette, maire de Saint-Denis. C'est la moindre des justices que d'accorder 1.600 F par personne et par mois pour vivre."

Dans les communes, les RMIstes sont donc employés au titre de l'insertion à des tâches d'entretien, d'amélioration du cadre de vie, etc. Les contrats emplois-solidarité sont également développés. La ville de Saint-Denis en a créé 5.000. Mais ces solutions transitoires n'aboutissent guère à des titularisations. Car, dans ce département à nette prédominance rurale, il n'y a pas d'entreprise pour créer des emplois.

L'enjeu de la formation

C'est pourquoi les élus s'efforcent de favoriser l'implantation d'un secteur secondaire ou artisanal. A Saint-Benoît (26.000 habitants), le maire, Jean-Claude Fruteau, s'est lancé à fond dans le développement local avec, comme objectif, de faire de cette commune rurale un pôle agro-alimentaire. Il est en passe de réussir puisqu'il a aménagé deux zones industrielles. La première héberge 17 enterprises (200 emplois) et la seconde, en cours de commercialisation, devrait accueillir 58 sociétés amenant près de 400 emplois.

"Le problème de l'emploi sera résolu lorsqu'on aura réglé celui de la formation", explique Joachim Maillot, secrétaire général de la CFDT. Chaque année, 10.000 jeunes arrivent sur le marché du travail sans aucune formation." Pire, l'analphabétisme concerne près de 20% de la population. La Réunion a accumulé un retard considérable en matière d'enseignement. "Dans mon collège, il manque des professeurs, explique Christophe Payet. D'une manière générale, les disciplines artistiques ne sont pas enseignées faute de locaux et de personnel. Il y a également de graves difficultés dans l'apprentissage de notre langue. Le français n'est pas le bain linguistique dans lequel vit l'enfant ; ici, c'est le créole". A Sainte-Rose (5.762 habitants) Alix Bernard, maire-adjoint, nous montre une école : "Elle est composée de sept classes qui ont vu défiler vingt-trois instituteurs au cours de l'année. Ici, les enseignants ne restent pas, car ce n'est pas intéressant pour leur carrière. Depuis vingt-cinq ans, cette école n'a pas fourni un seul bachelier."

La formation apparaît donc bien comme un enjeu majeur pour l'avenir de la Réunion. "Actuellement, nous vivons une période de transition, explique Gilbert Annette. Nous sommes persuadés que, si nous faisons le pari du savoir et de l'intelligence, nous avons une carte à jouer : notre spécificité géographique fait que nous pouvons être des Français de l'extérieur. Cela passe par l'école et l'université. C'est pourquoi il faudra attendre une vingtaine d'années pendant lesquelles nous risquons de vivoter mais durant lesquelles nous nous battrons aussi pour avoir le moyen de former les gens."

Jean-Pierre Bedeï

Dossier préparé par Monique Grima

PLAN EMPLOI N°3 ET RENTREE

C'est décidément la rentrée. Les entretiens Condorcet relancent la formation professionnelle. Et le 3e plan emploi rendu public lors du conseil des ministres du 19 septembre a été (un peu) musclé pour tenir compte des conséquences prévisibles sur l'emploi de la crise du Golfe.

Fonctionnaires, Paris, novembre 1989

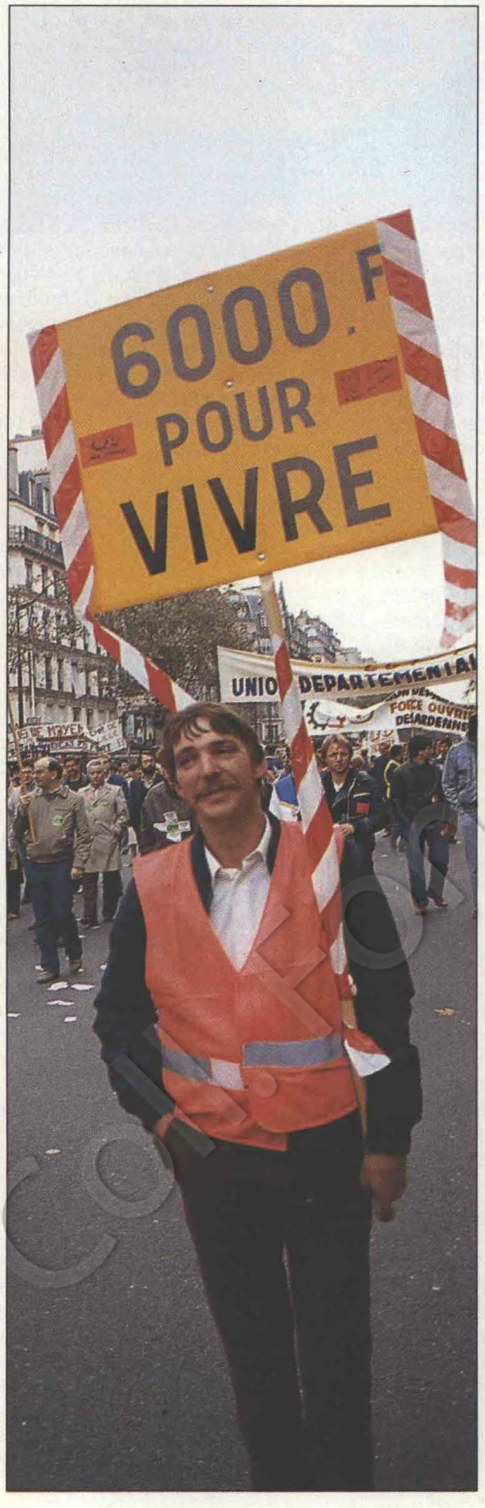

En mai, la préparation du troisième plan emploi avait commencé sous les meilleurs auspices. Tout allait pour le mieux : l'emploi grimpait, le chômage régressait, même si se maintenait toujours un noyau dur de 770.000 chômeurs de longue durée. On s'acheminait donc tranquillement vers un simple rafistolage des plans précédents pour mieux s'adapter aux circonstances nouvelles. L'été est venu redire que rien n'était jamais acquis : le ralentissement de la croissance, déjà perceptible, puis les événements du Golfe se sont chargés de rappeler que la lutte pour l'emploi ne ressemblait pas à la conduite d'une locomotive en pilotage automatique. Il faut parfois faire des corrections plus fortes que prévu.

Corrections il y a donc eu, et d'abord lors de la présentation du budget 1991 au conseil des ministres du 10 septembre. Font ainsi partie intégrante du 3e plan pour l'emploi les allégements fiscaux accordés aux entreprises pour les aider à compenser en partie le surcoût pétrolier et à continuer à investir. La baisse de trois points de l'impôt sur les bénéfices réinvestis des sociétés et le plafonnement de la taxe professionnelle à 3,5% de la valeur ajoutée sont chargés de contribuer à la création d'emplois. La baisse de l'IS est particulièrement favorable aux entreprises récentes de petite taille qui sont prêtes à embaucher mais manquent de fonds propres. En gros, tout dixième de point de croissance correspond à un dixième de point d'augmentation de la population active. Si la croissance faiblit trop, la création d'emploi chute. Il ne devrait pas y avoir trop de difficultés cette année, car l'adaptation se fait généralement avec un temps de retard. Mais 1991 s'annonce déjà plus redoutable.

Les difficultés sont pour 1991

D'où l'importance des autres dispositions, comme celles visant à abaisser le coût du travail. Les plans précédents avaient déjà déplafonné en deux étapes les cotisations d'allocations familiales. Cette fois-ci, c'est le tour des cotisations d'accidents du travail à la charge de l'employeur. Comme toutes les mesures de déplafonnement qui s'accompagnent en contrepartie d'allégements, celle-ci profitera aux entreprises dont les salaires sont inférieurs au plafond, donc aux entreprises de main-d'œuvre, et fera contribuer davantage celles qui versent des salaires élevés. Soit dit en passant, le gouvernement poursuit ainsi sa marche vers l'alignement de la structure des prélèvements obligatoires français sur celle des autres pays européens, où les entreprises paient des charges moins élevées. Est également pérennisée l'exonération de charges sociales pen-

Bilan au 1er juillet 1990

Au 31 décembre 1989, 1.203.000 personnes bénéficiaient de la politique d'emploi, un peu moins que l'année précédente (1.209.000). Mais les durées ne sont plus les mêmes, les dispositifs courts régressant au profit de ceux plus étalés dans le temps.

• Les aides à l'emploi dans le secteur marchand

Elles ont permis l'embauche de 613.000 personnes. Près de 70.000 travailleurs indépendants ont pu embaucher leur premier salarié grâce à l'exonération des cotisations sociales pendant deux ans, ce qui a permis la création nette d'environ 25.000 emplois. Le rythme est à peu près le même pour les sept premiers mois de 1990. L'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise, elle, a régressé légèrement en 1989 et au début de 1990. Pour les jeunes, on assiste à une recomposition de la formation en alternance. Il y a eu trois fois moins d'entrées en SIVP (27.000 jeunes à la fin de 1989) alors qu'on compte 92.400 contrats de qualification, 118.100 contrats d'adaptation, 138.000 entrées dans un apprentissage rénové. Les résultats des aides à la réinsertion des adultes en difficulté ont été contrastés : en 1989, les contrats de réinsertion en alternance, (aides à la formation pour les entreprises embauchant un chômeur de longue durée et exonération d'un an de cotisations) ont beaucoup progressé avec 43.000 personnes, mais les contrats de retour à l'emploi n'ont touché que 9.000 bénéficiaires du RMI et chômeurs adultes ayant épuisé leurs droits. En 1990, quand les deux dispositifs ont fusionné, la nouvelle formule s'est rapidement développée : 60.000 contrats signés au premier semestre, plus de 100.000 prévus pour l'année.

En 1989, les entreprises intermédiaires qui mettent à la disposition de particuliers ou d'associations des chômeurs rencontrant des difficultés de réinsertion ont pris en charge 21.000 personnes, ce qui correspond environ à la création de 6.000 emplois à temps plein en un an. Depuis le début de 1990, la formule tend à se stabiliser.

• Les TUC et l'aide à l'emploi dans le secteur non marchand

Le dispositif des TUC a continué à s'éroder en 1989 : 262.300 entrées, 70.000 de moins qu'en 1988. Même phénomène pour les programmes d'insertion locale et activités d'intérêt général (14.200 en 1989 contre 20.700 en 1988). Les deux formules ont été fondues pour 1990 en un seul contrat emploi-solidarité, qui procure un véritable contrat de travail à mi-temps, rémunéré sur la base du SMIC. A la fin de juillet 1990, plus de 100.000 contrats ont été conclus.

• Les aides à la formation

Les stages pour les chômeurs de longue durée représentaient, à la fin de 1990, 97.000 bénéficiaires, contre 70.000 à la fin de 1988. Les stages du Fonds national de l'emploi, les stages modulaires et les stages de réinsertion en alternance ont accueilli ainsi 240.000 chômeurs en 1989 contre 218.000 en 1988. Tous les trois ont fusionné lors du second plan emploi dans les actions d'insertion et de formation. A la fin de juillet 1990, plus de 100.000 chômeurs de longue durée étaient entrés en stage.

Les stages de reclassement professionnel et ceux de mise à niveau qui, à titre de prévention du chômage, cherchent à agir sur les qualifications recherchées par les entreprises, ont touché, en 1989, 24.100 et 24.800 personnes. Leur développement s'est poursuivi en 1990, surtout pour les premiers : on en comptait 23.200 à la fin de juillet 1990.

Le crédit formation individualisé, lancé à l'automne 1989 pour les jeunes, démarre : fin juin 1990, 95.000 jeunes avaient signé un engagement individuel de formation dans ce cadre.

• L'accompagnement des restructurations

Les départs en préretraite chutent de 50.700 à 38.700. Les mesures de préretraite à mi-temps dans le cadre d'un contrat de solidarité préretraite progressive ne touchent que 4.500 personnes par an. Les conventions de conversion et les congés de conversion ont progressé : 26.600 en 1988, 40.600 en 1989.

Collection Archives Vendredi

DES SYNDICATS

dant deux ans pour l'embauche d'un premier salarié, mesure qui a donné satisfaction cette année (voir encadré).

De manière générale, le 3e plan emploi reconduit les mesures de traitement social du chômage des précédents. Mais en essayant de mieux les cibler grâce à l'expérience acquise. Va être aussi développé le dispositif de lutte contre l'exclusion visant à la réinsertion des adultes en difficulté. La nouvelle formule de retour à l'emploi qui, l'an dernier, a groupé plusieurs stages, est renforcée : elle concernera, en plus des chômeurs de longue durée, des personnes qui ont de grosses difficultés d'insertion dans le marché du travail, et aura un volet formation renforcé. Les contrats emploi-solidarité remplaçant les TUC depuis l'an dernier, qui n'ont pas encore eu véritablement le temps de monter en charge, seront développés. Quant aux actions d'insertion et de formation, elles verront la part de l'Etat augmenter dans leur financement.

C'est dans le domaine de la formation que le plan innove le plus. Les entreprises, bien souvent, n'arrivent pas à recruter le personnel dont elles ont besoin, les qualifications qu'elles recherchent ne correspondant pas toujours à celles des demandeurs d'emploi. Pour surmonter ce dysfonctionnement nocif pour les unes et les autres, vont se développer des actions de "recrutement-formation". L'ANPE, les bassins d'emploi, vont essayer de mieux repérer les besoins des entreprises et leurs évolutions, et contribuer à payer les formations adéquates.

Un effort pour les PME

L'effort est particulièrement sensible en faveur des PME. Ce sont elles qui ont les capacités de création d'emploi les plus fortes. Elles ont embauché, ces dernières années, alors que les plus de 500.000 salariés ont vu leurs effectifs décroître. Elles représentent déjà 67% des effectifs salariés, 58% du chiffre d'affaires et 45% des investissements. Mais, si elles créent le plus d'emplois, ce sont elles qui forment le moins. On va donc assouplir les réglementations, renforcer les dispositifs pour permettre la formation du personnel déjà en place, notamment par des aides pour remplacer les salariés en cours de formation, et en relançant le crédit-formation.

Alors qu'on a fêté, le 9 juillet dernier, le 20e anniversaire de l'accord instituant la formation professionnelle continue, les pouvoirs publics souhaitent lui donner un second souffle. Beaucoup a déjà été fait : la formation des jeunes mise sur les rails et le congé individuel de formation remodelé récemment par un accord entre les partenaires sociaux. Reste la formation des chômeurs adultes, dont le gouvernement souhaite accélérer la réforme, et dont patronat et syndicats désirent discuter entre eux... en prenant leur temps. On en reparlera certainement.

La polémique ancienne pour savoir s'il valait mieux un traitement économique ou social du chômage est bel et bien enterrée. On sait aujourd'hui qu'une gestion économique -qui vise à abaisser le coût du travail et, plus généralement, à créer des conditions économiques favorables à l'emploi- a des effets relativement lents : à court terme, elle n'a qu'une incidence marginale sur le chômage mais, à long terme, elle est payante. Sous "la pression de l'urgence", comme dit l'INSEE, on a longtemps privilégié la gestion sociale. Elle diminue immédiatement le nombre des demandeurs d'emploi, mais de façon un peu artificielle : telle mesure réduit le nombre des chômeurs de telle catégorie qui, quelques mois plus tard, se retrouvent de nouveau chômeurs après des stages parking sans consistance.

De plus en plus, par conséquent, on panache gestion économique et sociale. Avec de plus en plus d'économique et de moins en moins de social, mais mieux ciblé.

En attendant une mobilisation

Samedi, FO manifeste dans les rues de Paris pour la sauvegarde du pouvoir d'achat... mais les syndicats, tout en réagissant vigoureusement contre le budget, restent prudents. La mobilisation générale n'est pas pour tout de suite, sauf à la Caisse maladie de l'Essonne.

Le Golfe ? Connaissons pas, en tout cas pas encore, répondent en chœur les syndicats. Avec, toutefois, quelques nuances. La CFTC ne considère pas que la baisse de l'impôt sur les sociétés soit un cadeau aux entreprises et souhaite même d'autres mesures pour soutenir l'activité ; en contrepartie, elle demande que tous les engagements pris (bas salaires, fonction publique) soient tenus et exige "un partage des résultats". La CFDT estime que "le débat sur l'efficacité, pour l'emploi et le pouvoir d'achat n'est pas clos", et regrette "les choix d'allègements fiscaux". Pour Jean Kaspar rien, dans l'immédiat, ne justifie la rigueur salariale. Gérard Alezard, de la CGT, est plus net : le budget "d'austérité renforcée" "ne doit rien à la crise du Golfe" ; il a été "mis en chantier depuis des mois et ne peut que creuser encore les inégalités sociales". Marc Blondel, de FO, refuse lui aussi d'être "victime d'un conditionnement, sous prétexte d'une logique de guerre." Pour lui, "les pouvoirs publics ont progressivement préparé l'opinion publique à l'imminence d'une crise économique sérieuse, rendant d'ores et déjà nécessaires des mesures de rigueur, présentées sous forme d'un effort partagé."

Voilà pour les salves d'artillerie chargées d'annoncer la couleur : les syndicats ne sont pas contents et le font savoir... par les médias. Seule FO a tout de suite relevé le gant en musclant une manifestation, déjà prévue pour le 22 septembre, à l'occasion de sa fête traditionnelle, sur le thème de la défense du pouvoir d'achat. Si les autres centrales sont plus discrètes, c'est parce qu'elles attendent, non pas d'être reçues par Michel Rocard durant la première quinzaine d'octobre, mais de voir comment les choses vont tourner sur le terrain.

L'heure, en effet, n'est pas à la mobilisation générale. Les salariés du privé engrangent encore les bénéfices d'une année exceptionnelle, avec une hausse du taux de salaire horaire d'environ 4,8%, largement supérieure à la hausse des prix (3,5%) et à celle de l'année précédente (3,9%). Ils attendent aussi le 1er octobre, date butoir qu'avait fixé Jean-Pierre Soisson, pour que s'engagent les discussions sur les bas et moyens salaires. Pari tenu en avance, dès le début du mois, pour les 800.000 salariés du bâtiment, qui bénéficient maintenant d'une grille de classification rénovée et d'une nouvelle convention collective grâce à la signature de FO. Dans les banques, neuf réunions sont prévues jusqu'à la fin mars pour des discussions qui se dérouleront dans une atmosphère détendue, l'Association française des banques ayant finalement renoncé à dénoncer l'actuelle convention collective. Dans la branche chaussures, la révision de la convention paraît acquise, avec la rédaction d'une annexe relative aux travailleurs à domicile. Mais aucune réunion n'est prévue dans le commerce de détail de la chaussure (420.000 salariés), chez les agents de voyage (20.000 salariés) et, surtout, dans le textile.

Les fonctionnaires, eux, commencent à toucher les premières retombées salariales de la modification de la grille de la fonction publique. Les gros bataillons d'enseignants qui ont profité de mesures de revalorisation et d'embauche peuvent difficilement donner le signal de la révolte. Mais rien n'est réglé pour autant. Les syndicats n'ont signé aucun accord salarial pour cette année, à la suite du refus gouvernemental de faire jouer la clause de sauvegarde pour l'année 1989. Depuis, les uns et les autres campent sur leurs positions. Le gouvernement a fixé à 2,5% la norme d'augmentation pour le secteur public : une première augmentation, de 1,2%, a eu lieu en avril ; une seconde est prévue pour l'automne. Mais, si l'on tient compte des mesures spécifiques prises pour certains secteurs (enseignants, infirmières, policiers...) la hausse de la masse salariale globale en niveau est de 5,6%.

Evidemment, les syndicats ne font pas le même calcul. Pour FO, la hausse devrait, cette année, être de 3,5% si l'on veut simplement maintenir le pouvoir d'achat. Pour la centrale de l'avenue du Maine, l'inflation, qui était prévue à 2,5%, doit déjà être révisée à 3% : s'y ajoutent 0,3 à 0,6% pour l'effet pétrole. Il est vrai que l'inflation sera, de toute évidence, supérieure aux 2,5% prévus : mais les clauses de sauvegarde ne s'appliqueront qu'en fin de parcours. Il est tout aussi vrai que la croissance n'atteindra pas les 3% : la prime de croissance qui, l'an dernier, avait arrangé bien des choses, ne s'appliquera pas. Pour les fonctionnaires, la mobilisation est peut-être prématurée mais elle éclatera, à coup sûr, un peu plus tard.

A vrai dire, elle a déjà éclaté depuis le début du mois de juin, mais dans un endroit précis, à Evry, parmi les personnels de la Caisse maladie de l'Essonne. Une grève à péripéties, non pas à cause des grévistes qui demandent des augmentations tout à fait classiques, mais à cause des patrons. Car les patrons sont les partenaires sociaux. Le CNPF, qui présidait l'UCANSS (Union des caisses nationales de sécurité sociale), a démissionné, en juin, pour protester contre la faiblesse de sa représentation : depuis 1983, il avait 6 représentants pour 9 syndicalistes. Les organisations syndicales, réunies pour la première fois à la rentrée sans le CNPF, ont décidé de relever de 1% les salaires des 180.000 agents du régime général et de leur accorder trois points d'indice supplémentaires (120 F bruts par mois). Mais, là aussi, pas besoin de règle à calcul pour comprendre que le coup de pouce d'aujourd'hui, présenté comme "une mesure d'attente" à valoir sur la prochaine augmentation, porte l'augmentation de cette année à 2,7% (1,75% en juillet + 1%) et à 4,4% en niveau avec les trois points. Les syndicalistes patrons sont logiques avec eux-mêmes : ils demandent des hausses supérieures aux 2,5%, le seuil fixé par le gouvernement pour cette année -et pas fâchés de ce croc-en-jambe au pouvoir. Pas question, a répliqué immédiatement le gouvernement, qui doit donner son aval en la matière. Non moins immédiatement, les administrateurs CFDT et CGC démissionnent. Les représentants CGT, FO et CFDT demandent la nomination avant vendredi d'un "interlocuteur valable" pour régler le conflit au plan de l'Essonne et éviter de le noyer dans une négociation nationale.. Voilà toutes les conditions réunies pour faire de cette grève d'Evry et de la Sécurité sociale un test majeur pour la politique salariale dans la fonction publique. ■

VOTRE COURRIER

Large place, dans ce courrier, à un lycéen qui dénonce "l'imposture des mathématiques à l'école et de ses extrêmes dangers moraux et politiques". Les idées trottent dans nos têtes blondes. Réconfortant.

Abstention massive aux élections, désintérêt pour la vie nationale, l'actualité et la politique, détérioration en tout genre du sens civique, surtout répandue chez les jeunes : tout cela révèle ce que certains appellent une crise de société et qui est en fait une crise de citoyenneté.

Les difficultés se résolvant à leur source, quand il est question de citoyenneté, la source, c'est l'école primaire et le collège. C'est l'école de la République, dont le rôle essentiel est d'éduquer les citoyens, de forger leur esprit critique, de leur enseigner le savoir et l'être, pour en faire des hommes libres, libres intellectuellement, imperméables à toute forme de propagande idéologique ou religieuse, capables de jugement, conscients de leurs devoirs envers la collectivité.

Or, la priorité des quatre disciplines capitales à cette éducation (lettres, histoire, géographie, éducation civique) est spoliée par la pernicieuse imposture des mathématiques.

Devenues matière de sélection par la faute des parents qui leur donnent une importance démesurée, -conception entretenue dans les milieux professionnels- leur enseignement est devenu grotesque et ruine la carrière scolaire de nombreux élèves qui perdent leurs efforts, ou qui se précipitent en d'autres sections injustement dévalorisées.

Les conséquences morales et politiques de ce totalitarisme sont préoccupantes.

L'enseignement des mathématiques a abusé de son nécessaire rôle formateur de l'esprit, pour devenir une préparation à une formation d'ingénieur. L'école ainsi dominée n'est plus éducatrice de citoyens mais formatrice de producteurs, simples rouages de l'économie capitaliste.

L'enseignement à outrance des maths n'intéresse que l'avenir personnel et égocentrique de l'élève, dès lors obnubilé par sa réussite matérielle.

En outre, les mathématiques ne remplissent même pas leur fonction première qui est de développer la logique, l'aptitude à justifier en mobilisant intelligemment ses connaissances et cette logique. En effet, la plupart des élèves travaillent cette matière en ingurgitant des raisonnements et des solutions sans essayer de globaliser le concept qu'ils cachent.

"Les formules sont connues, mais ce sont les concepts eux-mêmes qui sont étrangers à certains", écrit M.B., maître de conférences de maths à Marseille. Les élèves et les parents ne se posent pas de questions sur l'utilité d'un pareil apprentissage, parce que "c'est comme ça qu'on obtient une bonne section", parce que c'est comme ça ! Ce comportement docile est déjà en soi inquiétant.

Une inquiétude confirmée quand on songe enfin que la prééminence des mathématiques se fait aux dépens des lettres et des sciences humaines. Des lettres qui sont la pensée et son expression. N'oublions pas l'autodafé ! De l'histoire, qui est à la fois le ciment et la boussole d'un peuple. N'oublions... rien !

De la géographie, dont le rôle irremplaçable est de familiariser les jeunes avec leur environnement et avec l'actualité. N'oublions pas ce qu'est la désinformation ! De l'éducation civique qui est l'apprentissage des droits et des devoirs, du respect de l'homme, de la vie en société et de la démocratie, de la liberté, de la citoyenneté, de la fraternité et de la vertu, c'est-à-dire de la République, de la France et de ses valeurs. N'oublions pas ceux qui les ont bafouées et les bafouent, ceux qui ont souillé et souilleraient la France !

Une nation qui oublie son histoire et ses valeurs de communion, se disloque. C'est une civilisation qui s'effondre.

En politique, l'individualisme engendre la désinvolture civique, que caractérisent l'abstention, la non-information, le mépris du bien public. La désinvolture civique associée à l'ignorance et au simplisme, voit ses effets accrus. On écoute de plus en plus volontiers les déclarations creuses mais bruyantes, les promesses fallacieuses, on croit en l'idéologie mensongère de quelque front... On n'analyse pas le texte, on ne compare pas les circonstances de la propagande. Quelle propagande ? On ne vérifie pas les affirmations. Pourquoi ? On n'a d'ailleurs entendu que ce qui flattait, jurait et intéressait sa propre personne.

Parce qu'on aura sacrifié l'éducation à la production, le citoyen au technicien, parce qu'on aura sacrifié la liberté et l'esprit de l'homme à l'utile de la bête.

Romain Vignest - Paris 15e

Le mardi 21 août, éclatait sur la commune de Collobrières (Var) un incendie qui allait prendre une ampleur extraordinaire. Malgré une lutte effrénée, la population et les pompiers, aidés par des moyens aériens, ne parvenaient à arrêter ce fléau que le samedi.

Durant quatre jours d'affilée, le sinistre a brûlé 13.000 ha (plus que la surface de Paris) de forêt méditerranéenne et, avec elle, les tortues, les serpents, les aigles, les geais, les sangliers, chevreuils, lièvres...

N'est-ce pas un drame abominable que de voir s'envoler en fumée une véritable mine verte ? Les socialistes ne sont-ils pas les protecteurs de la nature ?

Il serait temps que le Parti socialiste prenne des mesures afin de protéger la forêt française.

Daniel Monier - Bormes-les-Mimosas (83)

Le gouvernement français (!) a attendu les réclamations et protestations de la Grande-Bretagne pour inviter M. Nallet à dire qu'il n'approuvait pas les violences paysannes et que la loi serait appliquée.

N'entendons-nous pas les "chefs", depuis le président de la République jusqu'au député, à la radio, à la TV, proclamer que nous sommes un Etat de droit ? Eh bien, on se demande de quel droit il s'agit. Droit pour les paysans de casser, piller les édifices publics, préfectures, perceptions, etc., et de brûler tout ce qu'ils peuvent atteindre ?



Droit pour les éleveurs d'arraisonner les camions étrangers, d'en forcer les portes, d'en vider le chargement sur la chaussée et d'y mettre le feu ? Le tout sous l'œil bienveillant des CRS.

Droit pour ces MM. les cultivateurs de perquisitionner une grande surface, de casser, vider, brûler une fois encore une marchandise volée sans que, bien entendu, la police n'intervienne ? Que fait-on du droit de propriété ?

Alors, où est le droit ?

Si des chômeurs, dont certains sont encore plus malheureux que les cultivateurs, faisaient de même, que de clameurs dans la presse et à l'Assemblée nationale, que de CRS sur pied de guerre, que de poursuites judiciaires en application de la loi anticasseurs !

J. Boyer - Mens (38)

Quelques remarques sur la prétendue pénurie d'enseignants. Comment ne pas être révulsé de colère lorsqu'on entend les inepties au sujet des maîtres auxiliaires non formés à l'enseignement ? L'obtention du CAPES et la titularisation ne changent rien.

Au chômage, j'ai décidé de passer mon CAPES de lettres (puisque j'ai une maîtrise). Que demande-t-on à cet examen ? Une aptitude à l'enseignement ? Pas du tout, mais, en revanche, il faut être capable de traduire un texte d'ancien français et de l'élucider morphologiquement et syntaxiquement, de traduire un texte en anglais du niveau du DEUG. Le niveau est excessivement élevé, mais l'atteindre ne signifie pas être capable d'affronter une classe.

Quant au recrutement des maîtres auxiliaires, il est plus que douteux. Convoquée en juillet au rectorat de Créteil, j'ai eu le plaisir de m'entendre attribuer un "avis favorable". Idem au rectorat de Paris. Or, à ce jour (17 septembre), je n'ai toujours pas de poste et, dans un mois, j'aurai atteint le seuil fatidique d'un an de chômage.

Croyez-moi, à 39 ans, avec une solide expérience professionnelle et un bagage conséquent, c'est dur.

A. Moutier - La Courneuve (93)

Il n'est pas interdit de penser que, dans l'affaire du Golfe, les Etats-Unis ne sont pas guidés par la seule volonté de rétablir le droit.

Cette crise est, pour eux, l'occasion d'une part de rétablir leur autorité et leur influence dans cette zone et, d'autre part, de porter un coup décisif au potentiel militaire irakien qui représente une grave menace pour Israël.

C'est pourquoi la France (et l'Europe) se doivent d'avoir une logique différente de celle des Etats-Unis. François Mitterrand a eu raison de dire que la démarche française "consiste non pas à précéder les décisions du Conseil de sécurité, mais à les suivre au plus près."

Quelle sera l'issue de la crise ?

L'embargo sera-t-il assez efficace pour contraindre l'Irak à reculer ? Pour ma part, je ne le pense pas, essentiellement pour deux raisons. Pour être efficace, l'embargo doit être total (mer, terre, air) et étanche. Or, aujourd'hui, rien ne permet d'affirmer qu'il le sera dans la mesure où il est permis de douter de la détermination de l'Iran, voire de la Jordanie. En outre, la présence d'otages occidentaux en Irak et au Koweït et le chantage odieux dont ils sont l'objet pourraient, si le conflit s'enlise, peser sur les opinions publiques occidentales. Le temps travaille pour Saddam Hussein.

Quels enseignements en tirer ?

Ils sont au nombre de trois.

• L'enseignement majeur de cette crise est l'émergence d'un nouvel ordre international et le rôle accru de l'ONU. Nous vivions, jusqu'à présent, dans un monde figé, dans lequel tout règlement de conflits locaux par la communauté internationale était difficile, voire impossible.

Aujourd'hui, il est clair que l'URSS n'a plus ni la volonté, ni les moyens de s'opposer à l'Occident. La situation intérieure de ce pays lui interdit tout activisme autre que diplomatique.

La défense du droit international exige un minimum de cohérence, elle ne saurait se limiter au seul territoire du Koweït. C'est pourquoi la communauté internationale devra, après le règlement de la crise actuelle, s'employer au rétablissement du droit partout où il est bafoué. La France devra y veiller. Il y va de sa crédibilité à l'égard du monde arabe et des pays du tiers monde.

• Nous vivons dans monde dangereux, même si la menace en Europe s'est considérablement atténuée. La France, qui a rang de puissance mondiale et des devoirs (protection de ses circuits d'approvisionnement, présence dans les océans, etc.), ne doit pas diminuer prématurément son effort de défense.

• La crise du Golfe a mis en exergue la nécessité de construire une Europe politique et une Europe de la défense, seule capable de peser sur les relations internationales, de faire entendre sa voix et, donc, d'assurer un équilibre indispensable. Il y a là, pour la France, un rôle majeur à jouer.

Jacques Vuillemin - Besançon (25)

Saddam Hussein : 30 ans d'ambition et de violence

Saddam Hussein n'a pas véritablement changé le 2 août 1990, jour où il a envahi le Koweït. Mais, de partenaire obligé et privilégié de l'Occident, choyé ou, en tout cas, soutenu presque unanimement dans sa guerre contre l'Iran, il se transformait en ennemi public numéro un. Tous les pays occidentaux, ses anciens amis soviétiques et une majorité de pays arabes le désignaient comme agresseur.

Avant lui, Nasser et Kadhafi, le Syrien Hafez el-Assad, frère ennemi baasiste de Saddam, ont eu de fortes ambitions. Mais l'Egypte était pauvre et s'est fait humilier par Israël dans la guerre des Six Jours. Kadhafi est riche, mais sa population est informe. Le président syrien, privé de pétrole, est en rivalité permanente avec Saddam Hussein, mais l'Irakien vient de distancer largement le Syrien dans leur quête commune.

L'Irak possède une population importante -17 millions d'habitants-, un territoire fertile arrosé par le Tigre et l'Euphrate, et beaucoup d'argent grâce au pétrole, ses réserves étant estimées à cinq ou six milliards de tonnes.

Au contraire de Nasser, Saddam Hussein dispose d'un parti politique fort, le Parti baas arabe et socialiste, aux structures léninistes et à l'idéologie panarabe. Il possède une armée puissante, qui s'est dotée des armes les plus sophistiquées, secondée par une milice de 300.000 hommes très organisée et totalement inféodée au Baas. Cette "armée" populaire, une fois le Koweït envahi, s'est chargée de "nettoyer" Koweït-city, avec les excès que l'on sait, et d'y gérer la vie quotidienne.

De l'errance à la victoire

Saddam Hussein naît à Tikrit, à une centaine de kilomètres au nord-ouest de Bagdad, en 1937, comme 800 ans plus tôt Saladin, l'ennemi juré des croisés. Saddam n'a pas connu son père. Son oncle maternel et son oncle paternel l'élèvent alternativement, mais oublient de l'éduquer. Le petit Saddam n'apprend à lire qu'à 10 ans, grâce à un voisin de son âge. La même année, il fait sa première fugue et revient... un pistolet à la main.

Lorsque survient la révolution républicaine, le 14 juillet 1958, Saddam Hussein est en prison, suite à un conflit familial. Il s'y initie aux idées baasistes du chrétien syrien Michel Aflak selon lesquelles il n'y a pas vingt Etats arabes, mais "une nation arabe à la mission éternelle".

Une fois libéré, son nouveau parti le charge de participer à l'attentat contre le président Kassem. Saddam tire. Le coup est raté, mais toutes les polices de Bagdad le recherchent. Il réussit à gagner la Syrie à dos d'âne, à travers le désert. Commencent alors quelques années d'errance qui lui permettront d'approfondir ses connaissances doctrinales et d'étudier le droit au Caire. Il rentre au pays après le premier coup d'Etat baasiste de février 1963, mais c'est à nouveau la prison et l'exil quand, en novembre, le général Aref, prend le pouvoir.

Le 17 juillet 1968, emmenés par Saddam, les baasistes investissent le palais présidentiel. A 31 ans, Saddam devient vice-président du conseil de commandement de la Révolution, l'instance suprême du pays. Il devance vite en popularité le président en titre Ahmed Kassan al-Bahr et Michel Aflak, réfugié à Bagdad, mais pratiquement réduit au mutisme.

L'Irak se lie à l'URSS et nationalise son pétrole. Une timide ouverture politique se dessine avec le "Front progressiste" rassemblant au sein du gouvernement le Baas, le Parti communiste et certains partis kurdes.

En 1974, une autonomie très formelle accordée aux trois millions de Kurdes n'empêche pas répression et déportations du nord au sud. Elle institue toutefois un Parlement et la promotion de la langue kurde, deux droits inconnus en Turquie et en Iran.

La folie des grandeurs

L'Irak, plaque tournante des affaires internationales, souffre d'un handicap : l'absence de débouchés maritimes, qui explique largement la guerre Irak-Iran et l'annexion du Koweït. Au nom de la doctrine, tous les Arabes en difficulté, Algériens benbellistes, communistes soudanais- peuvent s'installer à Bagdad. La nationalité irakienne peut leur être accordée, sauf aux Palestiniens, car cela équivaudrait à un renoncement au retour.

Dans ses discours, Saddam plaide pour la libération de la femme, le dialogue avec les chrétiens, notamment les 5 à 600.000 Chaldéens, héritiers du nestorianisme mais liés à Rome. Alors qu'en Iran fermente la révolution dans les mosquées, Saddam écrit dans "Regard sur le patrimoine et la religion" : "Nous pouvons être fiers de la religion, tout en la laissant à l'abri de la politique". Le baasisme, ajoute-t-il, "est l'idéologie de la vie pour tous les Arabes", et "porte l'essence même de l'islam".

Tout bascule en 1978. A Téhéran, la révolution islamique triomphe. Elle avait été conçue par Khomeiny en Irak, dans la ville de Najaf, où repose Ali, gendre du prophète, vénéré des chiites. Saddam, sunnite, comme la plupart des dirigeants irakiens (alors que la majorité des Arabes d'Irak est chiite) est condamné comme "impie".

Saddam, dont les agents assassinèrent Ezzedine Kalak, représentant de l'OLP à Paris, se rapproche d'Arafat et des modérés du Golfe, y compris le Koweït -pourtant revendiqué par l'Irak- et se lance dans une union éphémère avec la Syrie. Bagdad accueille le sommet mettant l'Egypte en quarantaine après sa paix séparée avec Israël.

Le 16 juillet 1979, les oppositions communiste, chiite et kurde sont réprimées dans un bain de sang, Saddam devient président, Al-Bakr lui cèdant facilement la place.

Après une nouvelle et terrible répression -Saddam fera assassiner son plus proche ami, Adnan Hussein-, un culte de la personnalité extraordinaire s'organise. Les portraits de Saddam pénètrent partout. On le compare tour à tour à Nabuchodonosor -il fait reconstituer, avec un goût douteux, la Babylone antique-, Ali et Saladin.

Lorsque Saddam déclenche la guerre contre l'Iran, le 22 septembre 1980, il galvanise son peuple : les Arabes musulmans doivent vaincre les "racistes persans" qu'il accuse d'être toujours adeptes de Zoroastre -Zarathoustra- et non de l'islam !... L'Irak baptise "sa" guerre la "Qadissiyah de Saddam", en référence à la guerre qui s'est déroulée sur le sol irakien au début de l'islam, par laquelle les armées arabes, battant celles de la Perse sassanide, islamisèrent le pays.

Erreur tragique que d'attaquer de front une révolution ! Au bout de huit ans de guerre, on compte près de deux millions de morts. Le régime des mollahs a survécu, s'est même renforcé en Iran. Par un extraordinaire renversement d'alliances, il vient, aujourd'hui, au secours de Saddam Hussein.

De nouveaux rapports de force

Mis au ban de la communauté internationale, Saddam Hussein -ce serait une grave erreur de le méconnaître- a vu son prestige rehaussé parmi les populations arabes. Défiant les Etats-Unis, il apparaît, à tort ou à raison, comme capable de créer de nouveaux rapports de force. En Jordanie, les théologiens musulmans qui l'ont toujours repoussé comme mécréant, scandent son nom.

En Tunisie, en Algérie, des enfants arborent son badge. Pour les Palestiniens, qui constatent que, malgré les résolutions de l'ONU, Israël a annexé impunément Jérusalem-Est et le Golan syrien, Saddam représente l'espoir de précipiter une conférence internationale.

Michel Rocard a regretté que la communauté internationale n'ait pas eu la même ardeur pour faire appliquer certaines résolutions passées, notamment concernant les Palestiniens. Dans ses récentes missions au Maghreb, Pierre Mauroy a relevé que ses interlocuteurs voyaient "deux poids, deux mesures" selon qu'ils étaient Israéliens ou Irakiens ou que certains intérêts économiques étaient en jeu.

Mais l'observation lucide et courageuse à Paris se transforme, en Cisjordanie, après trois ans d'Intifada sans résultat, en un sentiment insupportable d'injustice.

Tout dépend des provocations et des nouveaux "tests" que Saddam lancera à la face du monde, ainsi que du degré de volonté des Américains d'en finir avec le maître de Bagdad. Comment empêcher que ne se creuse le décalage entre des populations arabes d'une part, et les pays occidentaux désormais à l'unisson avec l'URSS d'autre part ?

Robert Toidac

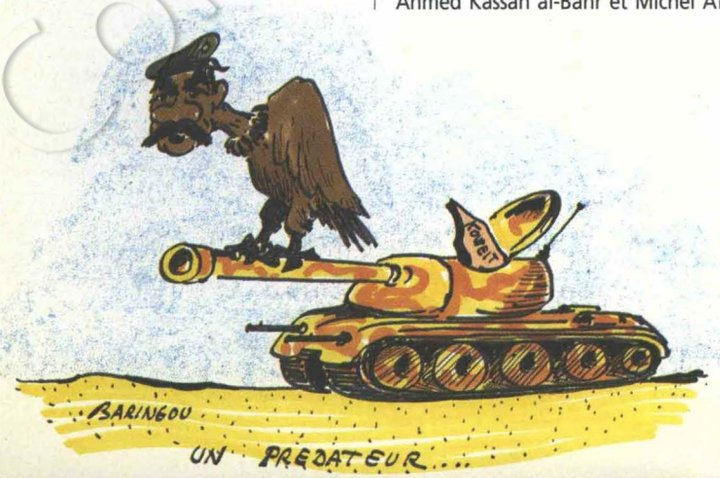

Là où est la vie



EZA L'INSTITUTIONNELLE

Eau, énergie, propreté, bâtiment-travaux publics, communication, santé, loisirs... dans chacun de ces domaines, le Groupe Générale des Eaux met en œuvre et gère des services collectifs qui lui sont confiés le plus souvent par les communes. Il participe activement au développement de la ville et à l'amélioration de l'environnement. Il adapte la souplesse du secteur privé à l'exigence du service public.

GROUPE GENERALE DES EAUX

LA PASSION DU SERVICE

Fondation Jean-Jaurès

VIRGIL TANASE

Berberova ou la vigilance au quotidien

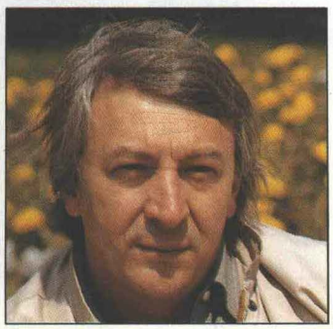

Profitant de la notoriété que connaît aujourd'hui, avec un retard impressionnant, à ses 90 ans, Nina Berberova, les éditions Actes Sud nous donnent l'occasion de revenir sur "l'affaire Kravtchenko". C'est le titre de l'ouvrage signé par Berberova où l'éditeur rassemble les chroniques publiées par celle-ci en 1949, pendant le procès, dans la revue d'exil "La Pensée russe"... Il va de soi que ni le procès, ni les révélations qu'il apporta ne sont plus, pour nous, aujourd'hui, sujets à caution.

On sait depuis un bon bout de temps que les faits dont il était question dans le livre de Kravtchenko "J'ai choisi la liberté" -titre ô combien célèbre !- étaient vrais : la terreur stalinienne, les camps, la famine, en un mot toutes les tares dont essaye de se délivrer, depuis quelques années, l'Union Soviétique. On sait également que les propos diffamatoires publiés par l'hebdomadaire communiste "Les Lettres françaises" n'avaient aucun fondement : la plainte, déposée devant la justice française par Kravtchenko, et visant un éditorialiste et le directeur des "Lettres françaises", était fondée, personne n'en doute depuis belle lurette.

On pourrait donc se demander quel est l'intérêt de revenir sur une affaire classée, d'autant plus que les comptes rendus de Berberova sont très factuels, suivent fidèlement, jour après jour, le déroulement du procès, s'interdisant toute intervention personnelle, toute appréciation à même de jeter un doute sur l'objectivité du chroniqueur. Il est rare que Berberova se permette de noter la pâleur ou le cramoisi d'un visage, la vivacité d'un regard, l'éclat d'une attitude ou tout simplement de remarquer au fil des audiences, que le printemps s'installait à Paris, avec son goût particulier. Le talent de l'écrivain se fait donc, ici, discret et le lecteur se trouve, surtout, devant l'agression d'un fait historique.

Car agression est le terme qui convient. Il m'a été difficile, en lisant les chroniques de Berberova, de ne pas sentir, maintenant, quarante ans plus tard, cette violence qui nous met mal à l'aise chaque fois que la vérité est bafouée, chaque fois que l'évidence est niée avec une mauvaise foi stupéfiante, terrifiante. Si les hommes peuvent avoir de tels moments d'égarement, tout est possible dans ce monde ! Si le mensonge peut avoir une aussi brutale force d'hallucination, nous n'avons pas le droit de nous offrir le moindre répit : comme sur la route, la moindre inattention peut conduire à la catastrophe. Il faut lire -parce qu'il faut absolument le lire !-, l'ouvrage de Berberova, non avec la curiosité de l'historien (le sujet a été déjà brillamment étudié), mais avec l'appréhension du moraliste : la nature humaine est une machine dont il est sage de se méfier, les meilleures intentions conduisant parfois aux pires résultats.

Berberova nous le fait remarquer d'ailleurs dans son autobiographie "C'est moi qui souligne" -publiée également par Actes Sud- que cite, très opportunément, dans son avant-propos, l'éditeur : "Entendre de mes propres oreilles un ancien ministre ou un savant mondialement connu, lauréat du prix Nobel, ou un professeur de la Sorbonne, la Légion d'honneur à la boutonnière, ou encore un écrivain célèbre prêter serment, puis affirmer qu'il n'y avait pas et n'y avait jamais eu de camps de concentration en URSS produisit sur moi une des impressions les plus fortes de ma vie."

Et, comme si ce n'était pas suffisant pour nous donner froid dans le dos et nous faire regarder avec suspicion autour de nous, à la recherche de ceux qui, aujourd'hui, se sont rangés, avec la même bonne foi, derrière Dieu sait quelle autre cause abjecte ; comme si cela n'était pas suffisant pour entretenir notre méfiance, Berberova enfonce le clou : "Lorsque, en 1962, je lus le récit de Soljenitsyne "Une journée d'Ivan Denissovitch", et que j'ai appris qu'il était paru en traduction française, je m'attendis à ce que l'une au moins de ces personnalités, qui avaient menti sous serment au procès en 1949, réagît à cette œuvre. Mais il n'en fut rien."

Voilà ce qui est plus stupéfiant encore : non seulement l'erreur -c'est un euphémisme !- peut être assumée avec légèreté par les esprits les plus distingués mais, de plus, il semble superflu de la corriger, la morale commune, admise, s'accommodant facilement de ce type d'égarement et trouvant de mauvais goût que l'intéressé fasse amende honorable. Combien de fois, ces quarante dernières années écoulées depuis le procès Kravtchenko, n'avons-nous pas vu des personnalités illustres mettre leurs deux sabots dans le crime (des autres, il est vrai), sans perdre leur prestige, leur crédibilité, leur sourire et leur bonne conscience ? Un ouvrage tel celui que publie aujourd'hui Berberova devrait nous prémunir surtout contre ce genre d'insanité publique.

Il en va de même en ce qui concerne la vie politique, et il est pour le moins cocasse de rappeler l'embarras des représentants des "Lettres françaises" lorsqu'il était question de l'attitude du Parti communiste au moment de la signature du pacte Molotov-Ribbentrop : "Me Izard se lève, il rappelle à Chauffier que l'écrivain Paul Nizan, qui fut son ami, avait été traité de "traître" par les communistes parce qu'il avait quitté le Parti après le pacte germano-soviétique. Pensez-vous que Nizan fut un traître, ou bien êtes-vous d'un avis différent ? Chauffier (hésite) : Je crois qu'il n'en était pas un..." Il en va de même en ce qui concerne Vercors et Jean Cassou, témoins des "Lettres françaises" en première instance, devenus traîtres avant le jugement en appel pour avoir quitté le Parti communiste.

Une dernière remarque s'impose : jugeant les propos des "Lettres françaises" diffamatoires, le tribunal donna raison à Kravtchenko. Néanmoins, "il se déclare incompétent pour donner un jugement sur le régime qu'a dépeint Kravtchenko..." Cet aveu doit, me semble-t-il, lui aussi nous mettre la puce à l'oreille. La justice n'est, peut-être, pas tout à fait la vérité -et, pire, elle risque parfois, pour rester "juste", de s'en écarter pudiquement. Encore un allié perdu dans notre lutte contre l'injustice, notamment, contre le mal, contre l'ignominie, contre tout ce qui est détestable dans ce monde.

Reconnaissez que nous sommes, les combattants pour cette cause, assez seuls. Nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes, et encore : la vigilance est de mise !

Une dernière citation de la plaidoirie de Me Izard, pour que tout soit clair : "Le livre dont nous parlons ("J'ai choisi la liberté", le témoignage de Kravtchenko sur le système soviétique) vaut l'homme qui l'a écrit. C'est un homme de gauche. Il ne cache rien de ses convictions..."



▲ *Nina Berberova. Paris, avril 1989.*

"L'affaire Kravtchenko" - Nina Berberova, Ed. Actes Sud, 289 p., 125 F.

Bouchées doubles

L'UPF (nouvelle venue au Panthéon des regroupements à durée limitée) vient de tenir sa première réunion d'été à Saint-Maximin. Tout allait bien jusqu'au moment de lire le communiqué final. Qui allait le faire ? "Moi", dit Chirac. "Pas du tout", rétorqua Giscard... Finalement, on coupa la poire en deux : cinq minutes pour Grand Jacques et huit pour Valy.
Gageons qu'à la prochaine conférence de presse de l'UPF on les verra installés sur un vis-à-vis, charmant petit siège du Second Empire qui permettait à deux personnes d'être assises côte à côte, mais en sens contraire.

J.R.

Jean Rouaud :
"Les Champs d'honneur"



C'est le jeu de chaque rentrée. Quels sont les plus prometteurs des premiers romans de l'année (62 en 1990) ? Avec "Les Champs d'honneur", le stade de la promesse est dépassé. D'entrée, le lecteur est pris à bras-le-corps par les pages les plus cocasses sur une "2 CV" et son conducteur puis, après un virage cap sur cap, par une célébration de la pluie, perçue exactement comme l'élément naturel majeur de la Loire-Inférieure où se situe le roman.
Que celui-ci paraisse aux Editions de Minuit ne peut pas être fortuit : Claude Simon y est comme présent. Le terrain est le même, celui de la mémoire. L'écriture y est plus nerveuse, plus précise. Moderne et souvent iconoclaste. Jean Rouaud a 38 ans, il est marchand de journaux.
Editions de Minuit, 162 p., 75 F.

Pierrette Fleutiaux :
"Nous sommes éternels"



Jusqu'au récit de Tirésia, effacée, omniprésente et énigmatique, tout dans ce roman suggère la tragédie, racinienne de préférence. Ou encore un opéra, tendu et fatal. Jusqu'au récit de cette confidente, aveugle et muette, qui voit et entend tout. Le lecteur en est littéralement prisonnier. Il ne lui reste que la latitude d'avancer avec le roman jusqu'à son dénouement. Voilà pour l'architecture.
C'est l'histoire passionnée de l'amour entre une sœur et son frère ; un univers à deux, hors normes et exclusif. Pierrette Fleutiaux avait fait jusqu'ici le choix de l'étrange. La voici aux prises avec la vie, l'amour et la mort. De belle manière.
Gallimard, 828 p., 150 F.

Rachid Mimouni :
"La Ceinture de l'ogresse"

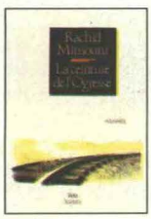

Les élèves de Rachid Mimouni à Alger doivent avoir un sens critique aiguisé si leur professeur en use avec eux comme avec ses lecteurs dans ce recueil de nouvelles. Le système politique en place, ses performances économiques et la détérioration des rapports entre les individus et des comportements individuels : la peinture est sans nuance. Parmi ces sept textes, "Le Manifestant" est sans doute le plus significatif. Au-delà de la description de l'absurde, il fait craindre une tragique remontée de l'obscurantisme.
Seghers, 242 p., 95 F.

"Le Petit Littré"



Quand Littré fut élu à l'Académie française, (1871) Mgr Dupanloup préféra démissionner. Le père Dupanloup y voyait clair : le positivisme le plus authentique a bien été professé par Littré, davantage que par Auguste Comte, dont il se sépara.
L'autre titre de gloire de Littré est son "Dictionnaire de la langue française" dont voici l'abrégé, ou "Petit Littré". L'ouvrage date de 1874. Il y a donc des lacunes. Mais la précision philologique maniaque, la profusion de citations chez tous les auteurs de tous les temps qui établissent l'usage de chaque mot, la précision des définitions ne se trouvent nulle part ailleurs : le "flambeau de l'usage au service de la langue".
Livre de poche, 1.952 p., 120 F.

"L'Etat du monde 1991"



L'édition annuelle de cet "annuaire économique et géopolitique mondial" fait déjà état du coup de force de Saddam Hussein. Voilà qui témoigne d'une belle exigence de mise à jour.
Cette année, "L'Etat du monde" doit rendre compte de situations nouvelles et d'événements dont la succession s'est accélérée : Chine, Europe de l'Est, Allemagne, Afrique. On trouvera donc : bilan de l'année pour 170 Etats, statistiques à jour, études géopolitiques régionales, etc. Un index de vingt pages.
La Découverte, 642 p., 139 F.

A. Dusart et S. Bujoc :
"Les Institutions publiques"



Un aide-mémoire qui intéressera un public scolaire, les élus et tous ceux qui pratiquent ou doivent connaître les structures publiques à tous leurs échelons.
Foucher, 130 p., 39 F.

BLOC - NOTES

Claude Estier

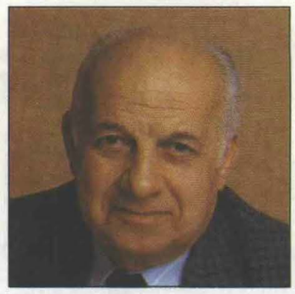

12 septembre

Le symbole est lourd que ce soit à Moscou qu'ait été signé, aujourd'hui, par les "4 plus 2", le traité qui porte règlement définitif de la guerre de 1939-45, en reconnaissant la souveraineté pleine et entière de l'Allemagne et, du même coup, son unité sur laquelle, il y a seulement dix mois, personne n'aurait osé parier. Après avoir piétiné pendant 45 ans, l'histoire a marché très vite, et ce qui paraissait impensable -l'acceptation par les Soviétiques de la disparition de la RDA et de l'appartenance de l'Allemagne unifiée à l'OTAN- est désormais acquis. On ne dira jamais assez ce que ce dénouement doit à la sagesse de Mikhaïl Gorbatchev et il était, somme toute, bien naturel qu'il vienne, tout sourire, poser au milieu des six ministres des Affaires étrangères signataires de cet anti-traité de Versailles.

13 septembre

A peine adopté par le conseil des ministres et présenté aux commissions des finances, le budget de Pierre Bérégovoy fait l'objet d'un double tir de barrage. Les communistes y voient "un budget qui cogne" (sous-entendu contre les salariés). "Le Figaro" et Edouard Balladur trouvent "qu'il manque cruellement d'audace" et qu'il est "beaucoup trop timide" (parce qu'il ne réduit pas assez, à leurs yeux, les dépenses et les impôts). D'un côté comme de l'autre, on annonce déjà qu'on votera contre, pour des raisons évidemment opposées. C'est sans doute ce qui permet au ministre de l'Economie et des Finances d'affirmer que son budget est équilibré.

13 septembre

François Mitterrand à Prague pour la deuxième fois en moins de deux ans. En décembre 1988, c'était à l'invitation de Gustav Husak et des dirigeants communistes. Le président français, perspicace, avait dit à son entourage : "Regardez bien ces gens-là, on ne les reverra plus". Au cours de son séjour, il avait reçu au petit déjeuner Vaclav Havel, qui était encore un proscrit et allait d'ailleurs bientôt retourner en prison.
Cette fois, c'est un Havel épanoui, flanqué d'un Dubcek ressuscité, qui promène Mitterrand au milieu d'une foule joyeuse. Oublié Munich, oubliées les années noires du stalinisme et des chars de Brejnev. Là aussi, tout est allé si vite ! Et la Tchécoslovaquie et la France ont tant à faire ensemble !

15 septembre

Si le sujet n'était pas si sérieux, on pourrait en rire. Le fait que Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing n'aient trouvé autre chose que de paraître côte à côte pour lire chacun une phrase du texte approuvant les décisions annoncées, le matin, par François Mitterrand, en dit long sur la suspicion qui règne à la direction de la prétendue union RPR-UDF. Combien dérisoire paraissait d'ailleurs ce bref communiqué à deux voix à côté de l'analyse grave, minutieuse, lucide, du président de la République, visiblement soucieux des suites de la nouvelle escalade de Saddam Hussein !

16 septembre

Jacques Médecin est tombé comme tombent les "parrains". Quelques-uns à Nice qui, avec lui, trouvaient leur compte, pleureront sa chute. Ce ne sera pas notre cas. Laissons à Jacques Chirac, qui l'avait bien lâché ces temps derniers, l'hypocrisie d'exprimer sa "tristesse".

17 septembre

J'entendais l'autre jour, à l'émission "Le masque et la plume", un critique un tantinet pédant, déplorer que Françoise Giroud écrive "trop court". Sans doute est-elle plus journaliste qu'écrivain, mais c'est précisément ce qui fait la force de ces "Leçons particulières" (1), lues d'un trait, ce week-end. Récit d'une vie exceptionnellement riche, commencée dans le cinéma, poursuivie dans le journalisme, avec un intermède politique qui la fit ministre sous Giscard. Sur ce dernier épisode, qui l'éloigna provisoirement de quelques-uns de ses amis de gauche ("Qu'est-ce qui vous a pris ?", lui demandera Pierre Mendès France), on reste un peu sur sa faim quant à ses motivations. Sauf à penser qu'elle a toujours éprouvé une certaine fascination pour le pouvoir avant de découvrir qu'il comportait -ce fut le sujet d'un précédent livre- une large part de comédie.
Pouvoir qu'elle exerça elle-même plus de vingt ans à "L'Express", d'abord aux côtés de Jean-Jacques Servan-Schreiber, puis seule, avant que l'hebdomadaire fût vendu à Jimmy Goldsmith. Cinéma, littérature, journalisme, politique, Françoise Giroud, en un demi-siècle, a rencontré beaucoup de stars et elle parsème son récit de traits et de portraits qui font surgir, au fil des pages, André Gide, André Malraux et Saint-Exupéry, Jean Renoir, Eric Von Stroheim et Louis Jouvet, Hervé Mille, Pierre et Hélène Lazareff, Jacques Lacan, Albert Camus et François Mauriac et puis, bien sûr, Pierre Mendès France, Giscard d'Estaing et François Mitterrand. De tous ces hommes "qui n'étaient pas indifférents", Françoise Giroud a reçu des leçons et, au-delà des rudes épreuves qu'elle a subies, elle mesure combien grands étaient ses "privilèges". Le paradoxe est que, si elle a connu surtout des hommes, c'est pour beaucoup de femmes que sa réussite professionnelle fut un encouragement et un modèle. Elle peut, à son âge, "encore apprendre", dit-elle. Mais si elle a pris la plume, c'est pour transmettre un peu de son savoir. L'exercice était difficile. Il est réussi. Françoise Giroud écrit peut-être "court", mais son livre, lui, en dit long.
(1) Fayard.

Bartok, Janacek, Messiaen :
"Sonates pour violon et piano"

Opportun couplage de trois œuvres contemporaines. La preminère sonate de Bela Bartok est plus bartokienne que nature : ruptures, dynamique et affirmation d'un nationalisme musical longtemps contenu (nous sommes en 1921). La sonate de Leos Janacek (écrite de 1914 à 1921) n'est qu'un élan, une révolte. Enfin, très peu connus, les "Thème et variations" d'Olivier Messiaen (1931), une œuvre de jeunesse, une étape.
Ces trois pièces de grande virtuosité sont interprétées par Gidon Kremer et Martha Argerich. L'un et l'autre se jouent des difficultés et sont également admirables dans les passages qui appellent intelligence et subtilité.



D. Gramophon , CD 427351, 57' 19", 125 F.

Haendel :
"Susanna"

Jusqu'ici inédit, voici "Susanna", oratorio inspiré de la légende biblique de Suzanne au bain et de ce qui s'ensuivit lorsque deux vieillards libidineux l'y surprirent.



L'œuvre a connu moins de succès que d'autres oratorios de Haendel, plus brillants. On sera sensible à son caractère intime -les scènes au jardin- servi par une interprétation précise et nuancée, d'une grande musicalité. Belle performance de Lorraine Hunt dans le rôle-titre et du contre-ténor Drew Minter.
Harmonia Mundi, 3CD, 178' 22", env. 350 F.

Sélection établie par Jacques Garat

d'en France



Dans le Gers : un cinéma vivant

Le cinéma, ouverture sur la vie, sur le monde. Dans le Gers, pour empêcher que cette fenêtre ne se ferme, l'Etat, les collectivités et les amoureux du 7e art se sont donné la main.

Le Gers et le cinéma, une histoire qui dure. Entre le 2e trimestre 1988 et l'année 1989, la fréquentation moyenne a progressé de 13%. Alain Bouffartigue est l'âme du cinéma gersois. Il mène en se démenant l'association départementale Ciné 32... Il est vrai qu'il ressemble à Claude-Jean Philippe. Cinéphile, il est, depuis longtemps. Au lycée, déjà... "En agissant en faveur du cinéma, nous travaillons pour l'intérêt public... Il n'est pas question de faire de l'acharnement thérapeutique... Nous voulons continuer, non pour retrouver le passé, mais pour préparer l'avenir". Pour Charles Munnoz, enseignant et trésorier de Ciné 32, cette bataille répond aussi à un souci d'égalité : "Les activités culturelles doivent obéir à d'autres logiques que celles du marché. Il faut éviter que l'on puisse dire, hors Toulouse, point de salut".

Flash-back : en 1987, la crise du cinéma sévit dans toute la France. Le Gers, département rural, n'est pas épargné. Ses 22 salles (5.000 places réparties entre 16 communes) sont exploitées directement ou indirectement par la Fédération des associations laïques d'éducation populaire (FALEP) qui les avait reprises aux exploitants privés. Début 1988, la Fédération doit envisager d'en cesser l'exploitation. Le conseil général, présidé par Jean-Pierre Joseph, ne laisse pas faire. Il rachète pour 1.650.000 F (subvention du ministère de la Culture et de l'ADRC de 495.000 F) les salles que les communes ne peuvent elles-mêmes acquérir. L'exploitation de chaque salle est confiée à une association locale. Les communes s'engagent à couvrir les éventuels déficits d'exploitation et soulagent l'association en adhérant à Ciné 32, chapeau départemental de ce beau montage. Outre l'exploitation des salles d'Auch, Ciné 32 assure un soutien logistique : programmation et négociation des films, suivi technique, administratif et comptable, stages de formation, tâche quotidienne de vérification et d'expédition des copies, commandes et répartition du matériel publicitaire, conception et mise en œuvre de projets globaux tel le plan "cinéma-jeunesse". Premier avantage de l'organisation départementale : l'obtention rapide des nouveaux films, notamment grâce aux copies du Centre national du cinéma (CNC) ou de l'Agence pour le développement régional du cinéma (ADRC). Une convention signée entre l'Etat et le département prévoit également une dizaine de copies supplémentaires par an. Les grands films sont ainsi visibles immédiatement à Auch et avant cinq semaines dans les plus petites communes.

"Si les associations locales n'existaient pas, explique Alain Bouffartigue, la reprise ne pourrait être durable. Les animateurs sont des bénévoles. Le dialogue n'a pas toujours été facile, mais les rapports de pouvoir se sont vite estompés pour laisser place à un vrai partenariat. Le mouvement fonctionne un peu comme un corps vivant. Il y a eu des greffes, des phénomènes de rejet". Tous ces acteurs se rencontrent régulièrement, ils parlent planning, programmation, résultats, et rappellent le fonctionnement d'un système qui ne supporte pas le moindre raté. Une obligation : que le film soit projeté à l'heure dite au lieu dit.

A Condom (7.800 habitants), Evelyne Parazols anime "Les Lumières de la ville". Blonde, souriante et passionnée, elle dévore les toiles "par curiosité intellectuelle", dit-elle. Elle a pris la tête d'une croisade pour la sauvegarde du cinéma lorsque les salles de Condom ont fermé, en 1988, et continue depuis à consacrer son énergie au 7e art. Dans les deux salles (180 places) de la ville, on peut voir des films grand public mais aussi des œuvres plus confidentielles, tel "Le Festin de Babette", plaisir pur pour cinéphiles. Evelyne a ses caprices. "Bien sûr, reconnaît-elle, il ne faut pas rêver, on ne peut élargir beaucoup notre clientèle, les 30-40 ans continuent de nous échapper". Pourtant, elle s'adapte, fait varier le nombre et les heures des séances en fonction des saisons, multiplie les animations, en organisant par exemple des soirées à thème, un petit lunch faisant office d'entracte. Tout, "pour rendre au cinéma les notions de plaisir et de fête". Même imagination ailleurs pour attirer l'attention : tracts, affichettes, cartes d'abonnements, nuits du cinéma, débats suivant une projection, week-end autour d'un réalisateur... Le conseil général n'est pas en reste : il s'est associé au financement du film de Louis Malle, "Milou en Mai", tourné dans le Gers. La première a eu lieu dans le département au milieu d'une flopée de vedettes.

Préparer l'avenir passe par la jeune génération. Ainsi, en juin 1989, une convention de développement culturel, signée entre le département et le ministère de la Culture, prévoyait trois types d'actions : l'opération "un film pour tous" (un film par trimestre, diffusé en salle pour tous les élèves de la maternelle au collège), un plan d'action éducatif (PAE, un film par mois pour 350 élèves du cours moyen) et une formation d'enseignants et d'animateurs.

Pascal Boyer, instituteur à Seissan, a participé à ce PAE. La salle de cinéma la plus proche étant à 6 km de là, certains de ses élèves n'étaient jamais allés au cinéma. Le premier film, en noir et blanc, muet de surcroît : "Le Cirque", de Chaplin, les a surpris. Les commentaires n'ont pas manqué. Christelle : "L'image était grande et j'étais étonnée par les mots écrits en gros. Le maître nous avait expliqué qu'il n'y avait pas de paroles, mais je n'imaginais pas un film pareil. Charlot, c'est une personne formidable". "Un autre film, comme "Ma Vie de chien", permet d'aborder des sujets tabous, comme la sexualité, raconte Pascal Boyer. Les gamins ont dit des choses qu'ils n'auraient jamais dites dans une classe."

"Il faut apprendre que le cinéma n'est pas la réalité mais un regard sur la réalité, comme la télévision, explique Alain Bouffartigue. Il ne s'agit pas de faire des analyses de textes mais de repérer les codes et d'abord de savoir qu'il y en a".

Toute cette effervescence autour du cinéma correspond aussi à un refus de l'enclavement. Dans le Gers, toutes les conditions étaient réunies pour réaliser une telle expérience, grâce à un parc de salles très étoffé. "Le cinéma rural ne peut vivre que par le regroupement, rappelle l'animateur de Ciné 32, pas un regroupement de structures passives, mais d'acteurs dynamiques qui font évoluer les idées".

M. T.



Vendredi **BULLETIN D'ABONNEMENT**

à renvoyer à : "Vendredi"
10, rue de Solferino - 75333 Paris Cedex 07

Nom .....Prénom .....
Adresse : N° .....Rue : .....
.....
Commune .....
Code Postal I_I_I_I_I_I_I
Bureau distributeur .....

Ci-joint paiement pour : I_I abonnements à 200 F = ...
I_I abonnements de soutien à 500 F = ...
Soit au total : .....F

Pour toute correspondance, joindre votre bande adresse.

AVENIR

Il y a enfin un mot que tous les Européens peuvent comprendre.

Coll. Fondation Jean Jaurès

AVENIR
AVENIR
AVENIR

LE PREMIER AFFICHEUR EUROPÉEN.

AVENIR HAVAS MEDIA - 114, rue Galliéni - 92100 Boulogne-Billancourt
BP 417 - 92103 Boulogne-Billancourt Cedex - Tél. : 47.12.20.20 - Fax : 47.12.20.99 - Télex : 633 262